

Découvrez notre ambassadeur du mois en page 2



René Beaudoin
Historien

Pour le bien commun
depuis 40 ans !

Disponible sur | gazettemauricie.com | YouTube



Gratuit

MENSUEL 20 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2025 - VOLUME 40 - NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

DOSSIER ÉCONOMIE

- REER et investissements au service du bien commun, un choix possible !
- La fragmentation de l'économie mondiale



PAGES 8 ET 9

la gazette

DE LA MAURICIE et des environs

Média indépendant au service du bien commun



Bénévolat corporatif



LANCEMENT D'IMPACT-B

Une plateforme de bénévolat corporatif

PAGE 2

PHOTO : DAVID LEBLANC

Démocratiser l'art pour mieux vivre ensemble

PAGE 14



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

PRÉVENTION DU SUICIDE

Regard collectif, mythes et expertise québécoise

PAGE 15

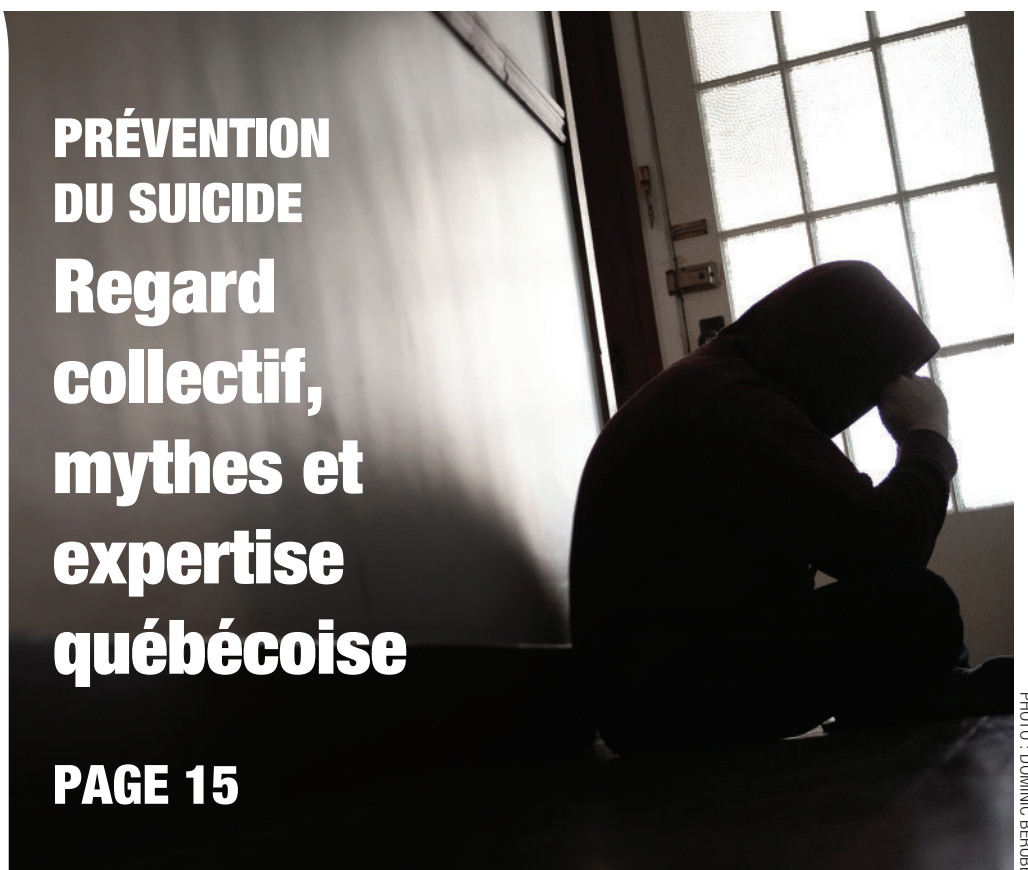


PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

6 questions à notre ambassadeur : René Beaudoin, historien et animateur en patrimoine

Dans le cadre de son 40^e anniversaire, *La Gazette de la Mauricie* a la chance de compter à chaque mois sur des ambassadrices et ambassadeurs de différents horizons, des gens de renom qui sont des personnes significatives dans notre collectivité. Ces ambassadrices et ambassadeurs apprécient *La Gazette* et en parlent dans leur entourage. Découvrez ce mois-ci pourquoi l'historien René Beaudoin croit fermement au pouvoir du patrimoine et à la nécessité de soutenir nos médias indépendants !



ISABELLE PADULA

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET JOURNALISTE

QUEL RÔLE JOUE LE PATRIMOINE DANS NOTRE SOCIÉTÉ ?

Le patrimoine est un héritage vivant, il raconte notre histoire, ce qui nous a tricoté. Il ne fait pas de nous des passésistes. Il donne un sens à ce que nous sommes. On peut résumer ça en quatre mots.

En étant marqueur de la mémoire locale, tant lointaine que récente, le patrimoine participe à la définition de l'identité locale en posant des jalons qui éclairent l'hier et l'aujourd'hui et qui font briller les vieilles souches, les vieilles familles, ainsi que les jeunes pousses, les nouveaux arrivants.

Le patrimoine est un produit de bonheur par sa contribution au développement individuel et collectif, notamment en matière de culture, d'éducation, de loisirs et de santé. De santé aussi ? Le Réseau des villes et villages en santé reconnaît la culture comme un vecteur de santé parce qu'elle augmente les indicateurs de bonheur.

Le patrimoine permet une meilleure compréhension de notre monde local et des jalons de notre identité.

Enfin, il y a **délectation** du qui-nous-sommes avec fierté et sentiment d'appartenance.

AVEZ-VOUS DES COUPS DE CŒUR OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX MÉCONNUS EN MAURICIE À PARTAGER AVEC NOUS ?

Ma passion personnelle est celle des moulins et de la MRC des Chenaux, de Trois-Rivières et des Éboulements dans la région de Charlevoix. Parmi les éléments méconnus en Mauricie, il y a le moulin à vent de Trois-Rivières et les autres moulins à eau (Saint-Stanislas, Sainte-Ursule, etc.) qu'il faut préserver et valoriser rapidement avant qu'il ne soit trop tard. Il y a aussi les sites archéologiques comme le fort Saint-François au Cap-de-la-Madeleine, la tannerie de Saint-Luc-de-Vincennes et les forges de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, pour ne nommer que ceux-là. Et je suis l'archiviste du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et j'y découvre constamment un riche patrimoine que nous avons commencé à mettre en valeur.

POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ D'ÊTRE AMBASSADEUR DE LA GAZETTE DE LA MAURICIE ?

Il est essentiel de maintenir vivants nos médias locaux et régionaux, tant commerciaux que communautaires. Sans eux, on ne parlerait que trop rarement de nous. Et face aux médias sociaux, il faut des médias profession-

nels. Absolument. Fermer nos médias d'ici pour tout centraliser l'information à Québec ou à Montréal, ce serait comme fermer nos écoles, nos centres de loisirs, nos centres de santé. Merci à *La Gazette* d'avoir pensé à moi, et surtout de me permettre de m'adresser ainsi à toutes les personnes passionnées d'histoire et de patrimoine.

QUELLE EST VOTRE CHRONIQUE OU RUBRIQUE PRÉFÉRÉE DANS LE JOURNAL ?

Évidemment lorsqu'il est question d'histoire et de patrimoine, comme le jeu que propose Patrimoine Trois-Rivières, mais aussi tout ce qui concerne les préoccupations et les enjeux communautaires. Et les caricatures de Boris ! Et ces échanges entre trois personnes de *La tête dans les nuances*, qui posent un regard sur des sujets d'actualité.

POURQUOI LIRE LA GAZETTE DE LA MAURICIE ?

Je trouve que *La Gazette* porte bien son slogan : « Média indépendant au service du bien commun. » Qu'est-ce que le bien commun ? Pour bien des élu-es et des entrepreneur-es, c'est celui de la majorité, au dépend d'une (des) minorité(s). Alors que le concept de bien commun ne peut exclure personne. C'est un bien collectif, qu'il soit matériel ou immatériel (le vivre-ensemble). Le bien commun s'assaisonne nécessairement de



PHOTO : DAVID LEBLANC

coopération et de solidarité, et surtout pas d'inégalités. Je trouve que c'est ça, nos journaux communautaires comme *La Gazette*, ils participent à l'autonomie communautaire.

POURQUOI DEVRAIT-ON FAIRE UN DON À LA GAZETTE ?

Pour participer à sa pérennité, à son autonomie, et donc à son indépendance. D'autant que les Facebook de ce monde vont maintenant chercher la grosse part du gâteau publicitaire.

À visionner :
une entrevue exclusive
avec notre ambassadeur au
gazettemauricie.com
ou sur la chaîne Youtube
de La Gazette.



9 ACTUALITÉS

LANCEMENT D'IMPACT-B

Une plateforme de bénévolat corporatif

C'est avec enthousiasme que Mathieu Gélinas, directeur général du Centre d'action bénévole Trait d'Union, nous présente IMPACT-B, une plateforme qui transforme l'engagement communautaire. Elle a été conçue pour offrir aux entreprises et aux organismes communautaires les outils dont ils ont besoin pour collaborer efficacement et créer un impact durable. Une révolution dans le bénévolat corporatif !

DAVID LEBLANC

JOURNALISTE MULTIPLATEFORME

UNE SOLUTION NÉCESSAIRE POUR SHAWINIGAN

« Quand nous avons commencé à travailler sur ce projet, il y a quatre ans, il était clair que les entreprises souhaitaient s'impliquer davantage, mais il leur manquait un cadre. IMPACT-B comble ce vide. Nous avons exploré différents modèles à travers le Québec, pour développer une solution unique et adaptée aux besoins des entreprises locales. Nous avons pris soin d'écouter les réalités du terrain afin de concevoir un outil qui facilite et valorise l'engagement communautaire. »

• LA GAZETTE DE LA MAURICIE

Selon Mathieu Gélinas, l'absence de structure claire freinait de nombreuses entreprises prêtes à s'engager. « IMPACT-B donne enfin une direction, une méthode et un soutien. C'est plus qu'une simple plateforme, c'est un mouvement qui aide les organisations à se déployer tout en contribuant à la vitalité de notre communauté. »

UN MODÈLE INSPIRÉ DES PLATEFORMES DE RENCONTRES

« Je compare souvent IMPACT-B à un site de rencontres, mais pour le bénévolat. Nous mettons en relation les entreprises et les groupes qui veulent s'investir dans des causes qui leur tiennent à cœur. Ce qui est différent, c'est qu'il y a toujours une interaction humaine derrière chaque jumelage. L'objectif est de créer des moments enrichissants pour tout le monde, avec un impact réel. »

Contrairement aux plateformes nationales, IMPACT-B favorise les relations de proximité. Les entreprises peuvent s'impliquer dans des projets locaux et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Mathieu Gélinas souligne que cette approche crée un sentiment d'appartenance à la communauté, qui renforce les liens sociaux et professionnels. « Nous voulons que les entreprises se sentent parties prenantes des initiatives locales, qu'elles voient directement les résultats de leur contribution. »

VALORISER LE BÉNÉVOLAT ET MAXIMISER SON IMPACT

« Depuis le début, une de nos priorités était de redonner ses lettres de no-

blesse au bénévolat. Nous avons voulu montrer que c'est une pratique importante et essentielle. Les retombées économiques à Shawinigan atteignent déjà 55 millions de dollars par an. Imaginez ce que nous pouvons accomplir avec une structure comme IMPACT-B pour organiser et amplifier cette énergie collective. »

Avec cette plateforme, les entreprises peuvent participer à trois types de mandats : des missions ponctuelles en équipe, des projets communs à plusieurs organisations ou encore des mandats d'expertise pour mettre leurs compétences au service de la communauté. « Ce qui est fascinant, c'est de voir comment des compétences professionnelles peuvent être mises à profit pour résoudre des problèmes locaux ou soutenir des causes nobles. Chaque mandat est une occasion d'apprendre et de grandir ensemble. »

Mathieu Gélinas mentionne aussi l'importance de la reconnaissance. « Avec IMPACT-B, nous voulons valoriser chaque geste, chaque effort. Les entreprises et leurs employé-es recevront des certificats qui reflètent leur engagement. »

UN APPEL À LA COLLABORATION

« Ce lancement est le fruit de plusieurs années de travail et de collaborations. Des partenaires comme Desjardins et le gouvernement du Québec nous ont soutenus pour faire d'IMPACT-B une réalité. Nous invitons toutes les entreprises et les organismes à rejoindre cette aventure et à bâtir des communautés plus fortes ensemble. »

Mathieu Gélinas insiste sur l'importance de l'engagement collectif pour assurer la vitalité des régions et souligne également le caractère éducatif de cette initiative. « Nous ne voulons pas seulement jumeler des entreprises et des organismes. Nous souhaitons aussi sensibiliser la population à l'importance du bénévolat, à ses impacts sociaux et économiques. Chaque personne a un rôle crucial à jouer. »

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire à IMPACT-B, visitez la plateforme <https://impactb.ca> ou contactez directement le Centre d'action bénévole Trait d'Union.

Protéger les acquis des travailleuses et des travailleurs

Un conservatisme drapé de valeurs passéistes et d'un nationalisme très peu inclusif assaille actuellement de nombreuses démocraties. Illusoire, donc, de croire que nous serions à l'abri.

TABLE ÉDITORIALE

lagazette
de la Mauricie et des environs

LE CONSERVATISME

Le conservatisme accepte le changement, mais il le veut restreint et résultant d'une évolution « naturelle » des choses. Il s'arrime aux valeurs traditionnelles et à la religion comme guides pour construire ses idéologies politiques, morales, environnementales et scientifiques, et en matière de libertés individuelles.

Le conservatisme du Parti conservateur du Canada (PCC) n'est plus progressiste. Il est populiste et racoleur : *le gros bon sens*. Taille minimale de l'État, minimum d'impôts et de taxes : sa vision du développement économique laisse les profits aux entreprises qui feraient censément ruisseler les investissements pour qu'ils se cristallisent en création d'emplois. Mais cette approche nuit à la classe moyenne et à la préservation des filets sociaux, ne profitant qu'aux personnes les mieux nanties.

LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS SALARIÉS

Cœur de la classe moyenne, nombre de salarié-es sont syndiqué-es. Leurs cotisations syndicales financent l'application des conventions collectives, incluant les frais légaux de règlement des griefs. Elles financent aussi le fonctionnement administratif et opérationnel des syndicats, et les activités de représentation et de mobilisation.

Le PCC de Pierre Poilievre formera probablement le prochain gouvernement canadien. Les syndicats craignent ses prises de position qui sont inquiétantes pour les travailleuses et les travailleurs parce qu'elles auraient un impact majeur sur les politiques et la législation du travail.

Une des craintes concerne la protection des travailleuses et des travailleurs par les syndicats. Magali Picard, présidente de la FTQ, y voit une cible dans le dos de la Formule Rand et ce, depuis longtemps.

La Formule Rand oblige le prélèvement de la cotisation syndicale sur la paye de tous les employé-es profitant d'une convention collective, et non sur la paye de seulement celles et ceux qui souhaitent adhérer au syndicat. C'est en tant qu'arbitre, lors d'un conflit de travail à l'usine Ford de Windsor en Ontario en 1946, que le juge Ivan Cleveland Rand (1884 - 1969) a proposé ce qui s'appelle désormais la Formule Rand.

LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SONT À RISQUE

Le PCC pourrait accéder au pouvoir dans la première moitié de 2025. Les syndicats sont aux aguets. En 2013, Pierre Poilievre, alors député du PCC, minimisait déjà les mérites de la Formule Rand,

prétendant que les dirigeants syndicaux ne l'aimaient pas !

Plus tard il en a rajouté, en souhaitant une législation « *right to work* », présente dans plus d'une vingtaine d'États américains. De telles lois affaiblissent considérablement le pouvoir syndical en diminuant les revenus provenant des cotisations. Les salaires et les avantages sociaux sont, en moyenne, inférieurs dans les États où des lois de ce type sont en vigueur.

Selon l'Énoncé politique du PCC adopté en septembre 2023, l'adhésion syndicale serait facultative, ce qui constitue une attaque frontale contre la Formule Rand. Cette position est clairement confirmée puisqu'on y lit que « l'affiliation syndicale obligatoire et les contributions financières comme condition d'emploi limitent la liberté économique des Canadiens et freinent la croissance économique ».

Le gouvernement canadien vient d'adopter le projet de loi C-58 anti-briseur-euses de grève. Si l'adhésion et les cotisations syndicales deviennent facultatives, des entreprises pourraient se retrouver avec des briseurs et briseuses de grève qui agiraient en toute légalité puisqu'ils-elles feraient partie d'un groupe d'employé-es salarié-es non syndiqué-es qui ne seraient pas obligés de respecter les moyens de pression adoptés par l'autre groupe, celui des employé-es syndiqué-es. Car le PCC veut aussi que les syndicats ne puissent plus sanctionner les travailleuses et travail-

leurs qui ne participent pas aux moyens de pression.

SYNDICALISME ET GAINS SOCIAUX

Il est prouvé que les salaires des syndiqué-es sont souvent supérieurs à ceux des non-syndiqué-es pour des emplois comparables. Mais il est vrai aussi que les avancées salariales en milieux syndiqués poussent à la hausse le salaire minimum et les salaires en milieux non syndiqués.

Prenons l'équité hommes-femmes. Le syndicalisme a mené à des réductions substantielles des écarts de rémunération grâce à des lois sur l'évaluation et le maintien de l'équité salariale. Si, dans les milieux syndiqués, cet écart est plus faible que dans les milieux non syndiqués, il reste que les syndicats ont « [...] joué un rôle actif dans [...] l'adoption de la Loi sur l'équité salariale dans la deuxième moitié des années 1990. De plus, le Front commun de 1975-1976 a été le précurseur d'un changement social important : il a obtenu un congé de maternité de 15 semaines pour les employées du secteur public, ce qui a ouvert la voie au congé de maternité de 18 semaines, pour toutes les femmes [...] »

AFFAIBLIR LES SYNDICATS, C'EST AFFAIBLIR LA SOCIÉTÉ

Les syndicats sont des acteurs sociétaux importants. Ils ont appuyé la création du programme d'assurance maladie, milité pour une meilleure justice sociale ou encore pour la protection des ressources et des biens collectifs comme c'est le cas avec les revendications anti-privatisa-

tion envers Hydro-Québec. Ils ont aussi fait valoir des prises de position importantes pour la mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel et des risques psychosociaux en milieu de travail.

Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador sont les provinces canadiennes avec les plus hauts taux de syndicalisation (près de 40 %). Pour l'ensemble du Canada, c'est 30,4 % (en 2023). Toute législation affaiblissant les syndicats impactera directement un grand nombre de travailleuses et de travailleurs qui constituent une bonne part de la classe moyenne.

Certaines modifications législatives envisagées par le PCC sèmeraient le chaos chez les syndicats. Le cas de l'abolition de la Formule Rand est criant. Si un jour les employé-es ont le choix entre être syndiqué-es ou non, les cotisations syndicales s'effriteront et le relatif équilibre entre la force collective syndicale et les volontés des employeurs sera rompu. Il y aura alors deux classes de salarié-es, avec des objectifs conflictuels et polarisants.

Abolir la Formule Rand, c'est diviser pour régner. Mais le règne de qui, et pourquoi ?

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

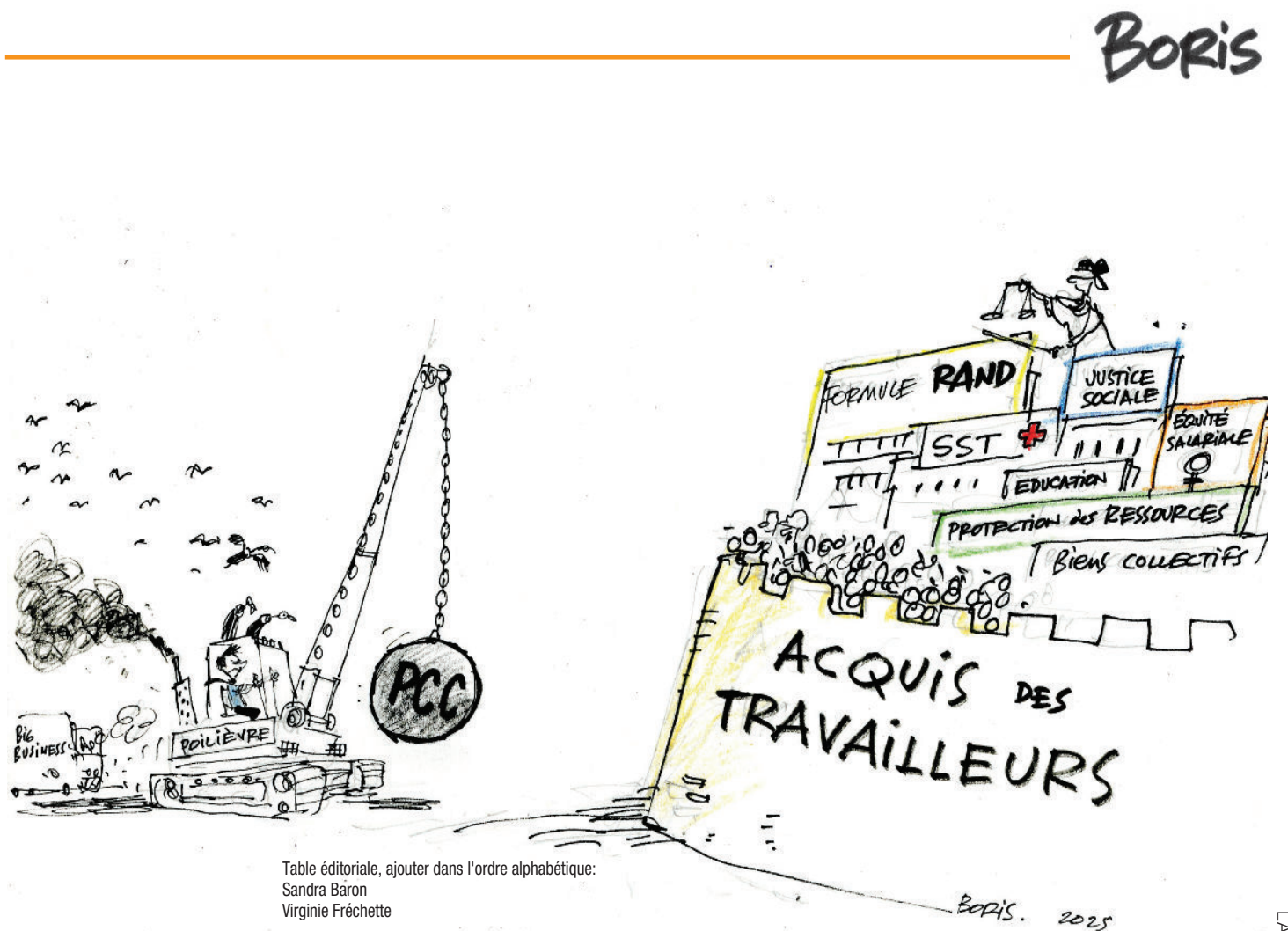


Table éditoriale, ajouter dans l'ordre alphabétique:
Sandra Baron
Virginie Fréchette

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Téléphone : 819 841-4135
ISSN : 1717-2179

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec grâce à son programme de soutien aux médias communautaires.

Directrice générale et journaliste : Isabelle Padula
Journaliste multiplateforme : David Leblanc
Journaliste : Anne-Sofie Bathalon
Révisseuses : Lise Bergeron, Mireille Pilotto, Diane Vermette
Correcteur d'épreuves : Jean Bernard
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret
Table éditoriale : Sandra Baron, Anne-Sofie Bathalon, Jules Bergeron, Jean Bernard, Alain Dumas, Virginie Fréchette, René Gélinas, Renaud Gignac, Louis-Serge Gill, Jean-Claude Landry, Jean-Marc Lord, Isabelle Padula, Diane Vermette.

Abonnez-vous
à notre infolettre!

gazettemauricie.com

Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube

Suivez-nous sur nos médias sociaux!

AMMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ET DES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Canada

Québec

Mesurer le bonheur

Première parution de *La Gazette* en 2025. Même si nous sommes en février, je trouve légitime de vous souhaiter une bonne et heureuse année !



RENÉ GÉLINAS

CHARGÉ DE COURS À L'UQTR
ET CONSULTANT EN ANALYSE DE DONNÉES

Parlant de bonheur, le 20 mars sera la Journée internationale du bonheur, du moins tel que l'ont statué les Nations Unies le 12 juillet 2012. Ça vous rend heureux de le savoir ? J'en discute maintenant, car dans ma prochaine chronique, je devrai parler du nouveau chef, ou de la nouvelle cheffe, du Parti libéral du Canada, de la dissolution du gouvernement minoritaire de Trudeau et des élections fédérales dont le résultat fera, ou non, votre bonheur. On verra ce que les sondages nous diront...

LE CLASSEMENT DES PAYS

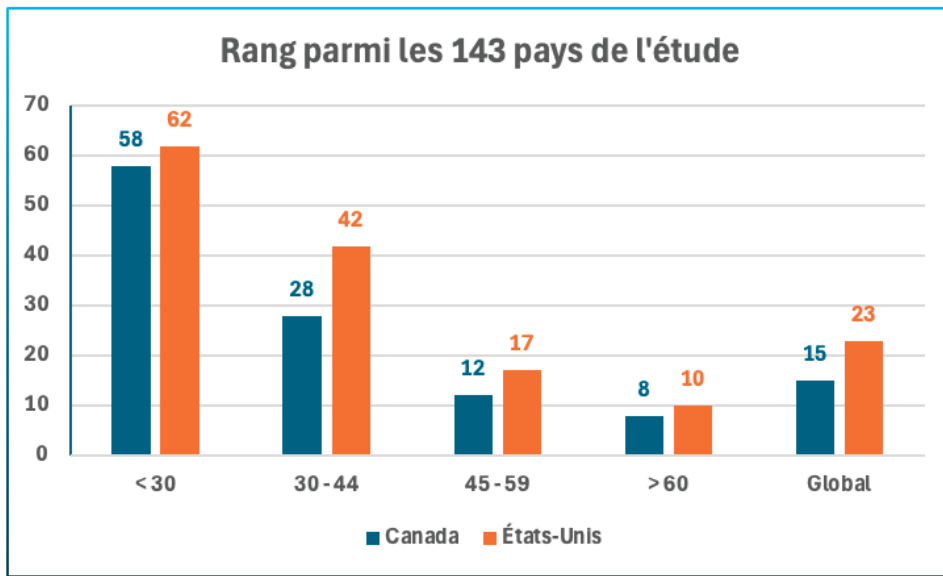
En mars 2024, la firme Gallup – celle-là même qui a été fondée par George Gallup en 1935 – et le University of Oxford Wellbeing Research Center publiaient leur rapport annuel sur le bonheur à travers le monde basé sur des données de 143 pays recueillies entre 2021 et 2023. Les pays scandinaves trônent au sommet du palmarès, on pouvait s'en douter, mais il y a une exception par contre : Israël, qui occupe la cinquième position. J'irais d'un bémol cependant : les données datent d'avant les événements du 7 octobre 2023, événements qui sont toujours d'actualité.

Pour ce qui est du Canada – le meilleur pays du monde, a réaffirmé Jean Chrétien dans sa lettre publiée dans les journaux le samedi 11 janvier dernier –, il est installé au 15^e échelon et les États-Unis, quant à eux, occupent le 23^e rang. Ils errent hors du top-20 pour la première fois depuis la première parution de ce palmarès du bonheur.

La cueillette de données précédente date des années 2006 à 2010. Entre ces deux cueillettes, le Canada a déboulé de 10 places dans le classement, et les États-Unis de 12 places. Les Américain-es et le convoité 51^e État de Trump ne voient plus la vie en rose comme avant.

LE BONHEUR ET L'ÂGE

Le rapport de 2024 a adopté la thématique du bonheur selon l'âge. Jusqu'en 2005-2006 environ, la jeunesse occidentale semblait avoir ce bonheur relativement plus facile que les aîné-es. Mais depuis, une chute notable aurait été enregistrée et les jeunes gens seraient



maintenant moins heureux que les personnes plus âgées. En fait, le constat, pour le Canada et les États-Unis, est que le classement selon le bonheur varie fortement selon l'âge, en défaveur des plus jeunes (voir le graphique).

Intéressant, mais qu'en penser ? Selon le rapport, l'explication résiderait dans la balance entre les émotions positives et les émotions négatives, celles-ci étant plus fréquentes chez les jeunes et possiblement plus intenses – jeunesse oblige !

Évidemment, richesse, santé, environnement social, liberté de choix (orientation sexuelle, religion) ou encore un climat politique stable et exempt de corruption sont tous des aspects qui prédisposent au bonheur, enfin supposons-le, sans toutefois pouvoir le garantir.

Mais d'autres facteurs définissent autrement les conditions de vie des jeunes d'aujourd'hui comparativement à celles d'il y a 15 ans ou plus. Ces facteurs ne sont pas explicitement abordés dans le questionnaire d'où proviennent les données sur le bonheur, mais une exploration éventuelle de ceux-ci pourrait permettre de mieux expliquer les variations dans le temps, entre les générations et aussi entre les pays. On peut penser à l'impact des médias sociaux (anxiété, image de soi, désinformation), des changements climatiques, de la menace des armes nucléaires et aussi de la Covid-19, qui a redéfini la normalité du travail, de l'enseignement et des interactions sociales. Tous ces facteurs jouent un rôle dans la perception qu'ont les jeunes des difficultés à surmonter pour concrétiser leurs aspirations.

Possible aussi que la recherche du bonheur, pour les jeunes, passe par des che-

mins moins traditionnels, mais qui ne sont pas simples à arpenter. Définir ses valeurs, résister aux comparaisons malsaines, s'efforcer de réduire le stress : ce sont des objectifs faciles à identifier, mais pour certaines personnes difficiles à atteindre.

ET LE QUÉBEC ?

Le Québec ne fait pas partie explicitement de l'étude, mais des universitaires de la Colombie-Britannique ont analysé les données du Canada et isolé les répondant-es de la Belle Province pour conclure que le Québec apparaîtrait au sixième rang de ce classement.

Un autre constat intéressant est que les jeunes du Québec se voient plus heureux et heureuses que les jeunes du Canada

anglais et des États-Unis. Selon l'étude, les Québécois-es seraient moins exposés-es aux médias anglophones qui véhiculent davantage d'informations négatives.

QUELQUES MOTS SUR LA MÉTHODOLOGIE

Les données pour le classement des pays selon un indice du bonheur proviennent d'une étude mondiale plus large, *The Gallup World Poll*. L'étude se penche sur 150 pays et, en moyenne, 1 000 personnes par pays ont été interrogées. Elles sont sélectionnées aléatoirement parmi les personnes civiles de 15 ans et plus. Un échantillon aléatoire de 1 000 personnes procure une marge d'erreur de 3,1 % et un niveau de confiance de 95 %.

Outre la question qui porte sur la mesure dans laquelle la personne répondante se sent heureuse, il y en a plus de 90 autres. Nombre de données secondaires sont aussi intégrées dans les analyses du rapport. Par exemple, le calcul de l'indice de la qualité de vie est basé sur le PIB par personne et l'espérance de vie en santé à la naissance, données secondaires qui sont jumelées à des données du sondage concernant le soutien social, la liberté dans les choix de vie, la générosité et la perception de la corruption dans son pays.

SOURCES DISPONIBLES
au.gazetteauricie.com



PHOTO : DOMINIC BÉRUBE

Selon l'étude, les jeunes du Québec seraient moins heureux et heureuses que les personnes plus âgées mais plus que les jeunes du Canada anglais et des États-Unis.

DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS. SERVICE AU COMPTOIR DISPONIBLE. INFORMEZ-VOUS!

GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463

www.groupercm.com

René Villemure

Député fédéral de Trois-Rivières

(819) 371-5901

Rene.Villemure@parl.gc.ca

1634 rue Notre-Dame Centre
Trois-Rivières, Québec
G9A 6B2

Quand la culture devient vivante : pleins feux sur le patrimoine immatériel autochtone et canadien

En 1973, l'organisme de bienfaisance Fiducie nationale du Canada instaure la Journée nationale du patrimoine canadien. Quelque 50 ans plus tard, cette célébration se perpétue, et elle s'étend même désormais jusqu'à la Semaine du patrimoine canadien. Cette année, la journée officielle est le 19 février et les célébrations se terminent le 25 février. Le Conseil du patrimoine culturel du Québec définit le patrimoine comme « tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public ». *La Gazette* s'est entretenue avec Jean-François Veilleux, historien, doctorant en études québécoises et auteur, ainsi qu'avec Karine Awashish, doctorante en sociologie et cofondatrice de la Coop Nitaskinan, afin d'en apprendre davantage sur le patrimoine immatériel canadien et autochtone.



ANNE-SOFIE BATHALON

JOURNALISTE

L'INTANGIBLE D'UNE CULTURE

En Mauricie, plusieurs monuments et édifices témoignent de l'histoire collective, constituant ainsi de véritables exercices de mémoire qui commémorent des événements marquants et des figures historiques. Parmi une multitude d'exemples, on peut penser à la plaque commémorative relative à huit filles du Roy venues s'installer en Nouvelle-France et qui a été inaugurée le 30 octobre dernier dans la rue des Ursulines à Trois-Rivières. Toutefois, le patrimoine matériel ne constitue qu'une partie de l'ensemble du patrimoine canadien. En effet, le patrimoine immatériel occupe une place tout aussi importante, car il relie les générations à travers des pratiques vivantes et évolutives. Et ce n'est qu'en 2003 que l'UNESCO a officiellement reconnu l'importance du patrimoine immatériel en adoptant la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Bien qu'il n'existe pas de définition consensuelle du terme « patrimoine », la majorité des entités gouvernementales ou internationales et des associations qui luttent pour la préservation du patrimoine s'entendent pour dire que l'immatériel concerne l'aspect intangible de la culture. Pour Jean-François Veilleux, cela englobe les traditions orales, les langues, les pratiques sociales, les rituels, les célébrations, les festivals, les savoir-faire artisanaux et les arts vivants (musique, danse, théâtre, humour, etc.). L'UNESCO étend cette définition jusqu'aux connaissances liées à la nature et à l'univers.

« Pour le patrimoine immatériel autochtone, je mettrais l'accent sur beaucoup d'aspects de l'oralité autochtone. C'est-à-dire tout le bagage des récits, des légendes, de l'histoire autochtone. Et bien sûr, sans vouloir être stéréotypée, tout ce qui concerne la spiritualité autochtone », explique pour sa part Karine Awashish. Ainsi, le patrimoine immatériel occupe une place plus prépondérante dans la culture autochtone que



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Le patrimoine culturel vivant ou immatériel est fragile, car il repose essentiellement sur la transmission orale, les pratiques sociales et les savoir-faire, qui peuvent disparaître si les générations futures ne s'en approprient pas les fondements.

dans la culture occidentale – qui détenait déjà un vaste savoir du bâti –, parce que l'aspect matériel autochtone est lié à beaucoup moins d'artefacts et d'objets qui ont perduré.

L'IDENTITÉ CULTURELLE

Pour Jean-François Veilleux et Karine Awashish, il ne fait aucun doute que le patrimoine immatériel contribue à nourrir l'identité culturelle. Il crée un sentiment d'appartenance et renforce les liens sociaux, devenant ainsi un pilier essentiel de l'identité collective. D'ailleurs, la Convention de 2003 de l'UNESCO met l'accent sur la transmission et la perpétuation des traditions, qui deviennent ainsi du patrimoine vivant. « Pour moi, l'enrichissement de l'identité culturelle passe beaucoup par l'expression orale, les savoirs, l'histoire et, dans une certaine mesure, le monde invisible et la spiritualité. Dans la culture autochtone, le lien avec la nature et les relations humaines, c'est

ce qui émerge comme valeurs, principes et philosophie », précise Karine Awashish.

À titre d'illustration, elle nous parle du *pimatisiwin*. « Il y a un concept inné très présent chez les Atikamekw, ainsi que chez les Premières Nations au Québec et dans le monde : on l'appelle *pimatisiwin*. Ça signifie vivre en harmonie et en coopération avec la nature, vivre avec elle. Donc la nature nous apporte quelque chose, mais on doit s'occuper et prendre soin d'elle aussi. Il y a toujours eu cette interdépendance avec la nature, mais aussi avec tout être vivant. Même si nous avons nos adaptations à la modernité, cette conception-là demeure encore présente. » Pour en apprendre davantage sur la culture autochtone, sans nécessairement en aborder les grandes problématiques, on peut écouter le balado *Les rencontres du Nitaskinan*, justement animé par Karine Awashish.

VIVANT, MAIS FRAGILE

Pour sa part, Jean-François Veilleux rappelle que le patrimoine culturel vivant ou, plus largement, immatériel, est fragile, car il repose essentiellement sur la transmission orale, les pratiques sociales et les savoir-faire, qui peuvent disparaître si les générations futures ne s'en approprient pas les fondements. Cette fragilité est accentuée par des facteurs tels que la mondialisation, l'uniformisation culturelle, l'urbanisation et la perte d'intérêt des jeunes générations pour certaines traditions perçues comme dépassées.

Heureusement, des personnalités et des initiatives contribuent activement à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine. Par exemple, dans le domaine musical, des groupes comme Les Frères Goyette ou Gallant, tu perds ton temps s'illustrent en perpétuant des pratiques culturelles issues de la tradition québécoise, tout en les adaptant à la modernité.

Voix
De Pasaj
Art & Culture

« Le projet Passerelles fut bien ce que son nom suggère : un chemin vers l'autre, un pont pour rapprocher les gens au-delà de leurs différences. Pour moi, ce fut l'occasion de rencontrer d'autres cultures et de pouvoir soutenir des jeunes aussi brillants que Sandrine dans leur art. Ce fut un privilège enrichissant et inoubliable pour lequel je remercie Voix de pasaj! »



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 5

L'art au service du vivre ensemble

La gestion des matières résiduelles : un topo mauricien et centricois

La gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tout le monde, à tous les jours, qu'on en ait conscience ou non. Chaque fois que vous ouvrez le couvercle de la poubelle, du bac à recyclage ou de celui qui contient ce qui peut être composté, vous y prenez part, vous aussi.



MANU BISSONNETTE
COLLABORATRICE

Dernière étape du cycle de vie traditionnel de toute chose, la gestion des matières résiduelles est un processus qui vise à réduire l'impact des déchets sur l'environnement et la santé. Aussi importante que problématique, cette gestion nous touche tous et toutes.

Pourtant, il est parfois difficile de s'y retrouver. Bac brun, bac bleu, bac noir ou écocentre ? En voici un topo mauricien et centricois !

QUELQUES DÉFINITIONS

Le terme « matières résiduelles », selon le ministère de l'Environnement du Québec, est un terme générique couvrant plusieurs grandes familles de résidus, comme les matières dangereuses et non dangereuses, les déchets biomédicaux, les pesticides et les matières résiduelles fertilisantes. Anciennement appelées déchets, les matières résiduelles englobent toutes les choses arrivées à la fin de leur vie pour une raison ou une autre.

Au Québec, ce sont 25 tonnes de matières résiduelles non dangereuses qui sont produites par minute, soit 13 millions de tonnes par année. Avec des chiffres aussi astronomiques, une bonne gestion de ces matières est fondamentale, d'un point de vue environnemental que sociétal.

Lorsque les matières résiduelles sont des résidus alimentaires ou verts, du papier ou du carton, du bois ou des boues issues du traitement des eaux, on les qualifie alors de « matières organiques ». Dans la province, environ 60 % des matières résiduelles éliminées – donc enfouies – chaque année constituent des matières organiques qui pourraient être valorisées sous forme de compost.

La gestion des matières résiduelles inclut plusieurs étapes : la collecte, le transport, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

LE RECYCLAGE

On parle de recyclage lorsqu'une matière résiduelle est utilisée en remplacement d'une matière vierge dans un procédé manufacturier. Certains produits, comme le verre et le métal, peuvent être recyclés à l'infini, alors que le papier et le carton, par exemple, peuvent l'être jusqu'à huit fois. Dans tous les cas, le recyclage permet d'économiser des ressources naturelles et de l'énergie dans la fabrication de nouveaux produits, bien que le processus en demande à son tour. Un objet recyclable passe par trois étapes : la collecte sélective dans le bac bleu, le centre de tri et l'usine de recyclage. Le rôle du centre de tri, ce n'est pas de séparer les déchets des matières recyclables, mais de trier les matières recyclables selon différentes catégories, telles que le papier et le carton, le plastique, le verre et le métal.

Le rôle des citoyens et citoyennes est donc fondamental dans le processus de recyclage : toute matière indésirable dans le bac bleu peut occasionner des bris d'équipement et des accidents.

Dans le bac bleu, les Régies centricoise et mauricienne ne recommandent que trois catégories d'objets : des contenants, des emballages et des imprimés. Tout objet encombrant ou dangereux, tels que des retailles de matériaux de construction, des pneus, des meubles endommagés ou des appareils électroménagers ou électroniques, a sa place à l'écocentre.

LA VALORISATION

La valorisation consiste à transformer une matière résiduelle en énergie ou en matériaux réutilisables (comme le compost). L'exemple le plus fréquent de valorisation : le compostage.

Toutes les matières organiques peuvent être transformées en compost. Tous les restes de table, papiers et cartons non imprimés, résidus verts et restes de bois peuvent être mis au bac brun.

La valorisation des matières organiques sous forme de compostage est encore plus importante étant donné la position de celles-ci au sommet des palmarès d'enfouissement. Selon le ministère de

l'Environnement du Québec, la gestion des matières organiques est problématique parce que ces matières remplissent les lieux d'enfouissement qui débordent de par leur ampleur et s'y décomposent en dizaines d'années, émettant des gaz à effet de serre nuisibles.

L'ÉLIMINATION DANS LES SITES D'ENFOUISSEMENT

L'élimination de matières résiduelles, c'est leur enfouissement dans un lieu consacré à cet effet, c'est-à-dire un lieu de dépôt définitif. Dans un monde idéal, c'est une solution de dernier recours.

D'un point de vue environnemental, l'élimination des matières résiduelles dans des sites d'enfouissement comporte deux problèmes majeurs : le lixiviat et les biogaz. Le lixiviat est le liquide obtenu par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets en décomposition, qui comporte plusieurs contaminants toxiques qui devraient être éliminés avant le rejet de l'eau usée dans la nature. Les biogaz, pour leur part, sont générés par la décomposition des matières organiques ; ce sont principalement du méthane et du dioxyde de carbone, tous deux des gaz à effet de serre nocifs.

LES 3RV : LA CLÉ POUR UNE BONNE GESTION À LA MAISON

La gestion des matières résiduelles est évidemment un problème à grande échelle, mais nous avons tous et toutes un rôle à jouer pour le régler. Pour les individus, une bonne gestion commence par les 3RV : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

La réduction à la source part d'un principe simple : diminuer notre production de matières résiduelles. Le réemploi, pour sa part, c'est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés, dans l'optique de prolonger la durée de vie des produits qu'on possède déjà.

Après tout, tel que nous le rappelle la Régie de récupération de l'Estrie, « le déchet le moins polluant et le plus facile à gérer n'est-il pas celui que l'on ne produit pas ? ». Et pour ceux qu'on produit quand même, les bacs bleu et brun, tout comme l'application Ça va où ? de Recyc-Québec, sont là !



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

La gestion des matières résiduelles est évidemment un problème à grande échelle, mais nous avons tous et toutes un rôle à jouer pour le régler.

Pour les individus, une bonne gestion commence par les 3RV : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

Au bac bleu : contenants, emballages et imprimés

Au bac brun : restes de table et autres matières compostables

À l'écocentre : retailles de matériaux de construction et de rénovation résidentielles inutilisées, pneus, meubles endommagés, appareils électroménagers ou électroniques

À la poubelle : déchets à envoyer à l'enfouissement

SOURCES DISPONIBLES au
www.gazetteauricie.com

CHRONIQUE ENGAGÉE

La création et la restauration de milieux humides

JACQUES ROUSSEAU ET SERGE LÉVESQUE

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION DE TERRE PRÉCIEUSE



UNE PROTECTION INEFFICACE DES MILIEUX HUMIDES

L'importance des milieux humides est reconnue. Entre autres, ils filtrent et purifient l'eau de surface, réduisent les risques d'inondation, limitent les impacts des sécheresses, captent le carbone. Compte tenu de leur importance, on trouve depuis 2017 dans la législation québécoise le principe « aucune perte nette ».

L'objectif de ce principe est simple : la destruction d'un milieu humide doit être compensée par la création ou la restauration d'un milieu humide équivalent. Pour atteindre cet objectif, la législation québécoise prévoit le versement d'une compensation financière lorsqu'un milieu humide est détruit. L'argent recueilli est versé au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État. Cet argent sert à financer le Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques.

Malheureusement, seulement 1 % de l'argent accumulé a servi à la mise en œuvre de projets de restauration ou de

création. Présentement en Mauricie, il n'y a aucun projet en marche. Pour la Ville de Trois-Rivières, une somme de 741 748 \$ dort dans les coffres du Fonds1.

Pour ces piètres résultats, le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs met la faute sur l'inefficacité de la législation destinée à protéger les milieux humides. Récemment, il a déposé le projet de loi 81, *Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement*. Ce projet de loi vise entre autres à « favoriser l'atteinte d'aucune perte nette » de milieux humides. Modifier la législation est-il la solution ?

Pour changer le cours des choses, il faudra sans doute de la fermeté dans l'application de la législation, modifiée ou non.

Depuis 2017, le Québec a perdu 23 km² de milieux humides. Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 2 octobre 2024, exactement 1 114 autorisations ministérielles permettant d'intervenir dans les milieux humides et hydriques ont été accordées, dont 35 en Mauricie. Au total, dans certaines régions du sud du Québec, « entre 40 et 85 % des milieux humides ont été grugés ou perturbés d'abord par l'agriculture, puis par le développement urbain », explique la journaliste scientifique Raphaëlle Derome.

L'art de protéger la nature : l'engagement de Pier-Olivier Boudreault

Militant écologiste et artiste polyvalent, Pier-Olivier Boudreault conjugue science et créativité pour protéger la biodiversité québécoise. Directeur de la conservation à la Société pour la nature et les parcs (SNAP), section Québec, il s'investit depuis plus d'une décennie dans des projets novateurs associant forêts, cours d'eau et sites miniers, tout en mobilisant des personnalités de tous les horizons qui sont touchées de près ou de loin par des dossiers environnementaux. Passionné par les organismes vivants et inspiré par les grands espaces, il enrichit également son engagement par l'écriture et la musique, mettant en lumière une vision où science et art s'entremêlent pour permettre de relever les défis environnementaux.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

UN BIOLOGISTE MILITANT

SNAP Québec est une organisation sans but lucratif vouée à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes québécois qui fait également la promotion des aires protégées et des initiatives durables. Biologiste de formation, Pier-Olivier Boudreault axe son travail notamment sur les enjeux forestiers, sans toutefois s'y restreindre. Bien qu'il se mobilise pour la gestion, l'aménagement et la conservation des forêts, son mandat peut s'étendre aux cours d'eau et aux sites miniers.

« Des fois, je dis à la blague que, dans un monde idéal, mon travail ne devrait pas exister. Si tout allait bien, on n'aurait pas besoin de militants et militantes écologistes », confie-t-il. Son travail consiste à sensibiliser les pouvoirs publics à des problèmes environnementaux et à les influencer par des actions concrètes ainsi qu'en faisant appel à des groupes locaux et à des spécialistes. Il raconte que son caractère militant s'est développé au fil des années, mais que tout a commencé alors qu'il était au cégep pendant le Printemps érable. Il affirme avoir toujours été sensible aux causes environnementales et liées aux inégalités sociales, et que c'est donc

bien « naturellement » qu'il s'est engagé dans la défense de l'environnement.

Son métier l'amène à rencontrer des personnalités très diverses : « Je me promène partout au Québec et je côtoie toutes sortes de gens, du citoyen engagé aux communautés autochtones, des chercheurs universitaires aux politiciens. De voir les perspectives de tout le monde et d'être dans un milieu interdisciplinaire me donne accès à une vision d'ensemble, c'est très enrichissant. » Il ajoute que les causes environnementales peuvent également être d'ordre social ou économique, et pas seulement liées à la biodiversité. En Mauricie-Centre-du-Québec, le biologiste s'est impliqué dans le Comité Vigilance Hydrocarbures de Drummondville et dans Alternatives Bécancour et aussi pour l'élaboration d'un territoire protégé des activités industrielles à Saint-Mathieu-du-Parc.

LA NATURE ET L'ART

Pier-Olivier Boudreault n'est pas seulement scientifique et militant : il est également artiste. En 2023, il a remporté le concours annuel de poésie La Magie des mots, parrainé par le Mouvement Parlons mieux. Il est aussi musicien depuis son plus jeune âge, ses parents enseignant la musique. Il est d'ailleurs membre du groupe de musique folklorique Rouages.

D'emblée, on pourrait penser que sciences et arts forment deux mondes distincts qui se conjuguent mal. Toutefois, Pier-Olivier Boudreault affirme le contraire. Amoureux du Québec et des grands espaces qu'il offre, l'artiste s'inspire de ceux-ci pour édifier son art. En fait, sa conscience artistique et sa conscience environnementale s'influencent et se renforcent mutuellement. « L'écriture et la musique viennent travailler une autre partie de mon cerveau, une partie créative. Et dans les luttes écologiques, il faut souvent être créatif. »

LA CRÉATIVITÉ COMME LEVIER

Justement, il explique que l'un des projets auxquels il a participé et qui le rend le plus fier concerne la reconnaissance de l'identité juridique de la rivière Magpie, sur la Côte-Nord. Cette rivière est réputée pour sa beauté naturelle et son potentiel récréotouristique. Cependant, des projets industriels, comme des barrages hydroélectriques ou d'autres infrastructures, menaçaient de perturber son équilibre écologique.

« Il fallait être créatif pour trouver une solution, car toutes les actions qu'on posait ne fonctionnaient pas. On a réussi à faire reconnaître la rivière Magpie comme personnalité juridique, on a été les premiers au Canada à le faire et ça

a fait le tour du monde. » Cette reconnaissance, officialisée en 2021, permet désormais d'attribuer à la rivière des droits semblables à ceux d'une entité légale – comme le droit à la protection et à la restauration – et de la représenter juridiquement. Cette réussite a ouvert la voie à une nouvelle manière de protéger nos écosystèmes naturels.



Militant écologiste et artiste polyvalent, Pier-Olivier Boudreault conjugue science et créativité pour protéger la biodiversité québécoise.

La création et la restauration de milieux humides (suite)

LA DIFFICILE CRÉATION ET RESTAURATION DE MILIEUX HUMIDES

Les sommes amassées pour créer et restaurer des milieux humides sont peu utilisées. Les embûches pour mener à bien de telles activités sont nombreuses. Raphaëlle Derome nous en donne une bonne idée dans l'article « L'incertaine restauration des milieux humides » publié dans *Québec Science*. Dans le sud du Québec, le principal obstacle est le manque de terrains. On manque aussi de spécialistes ayant de l'expérience dans le domaine. Et l'argent pourrait manquer ; en effet, les sommes versées en compensation pourraient être insuffisantes pour couvrir les coûts de création et de restauration.

Pour ce qui est des incertitudes, Raphaëlle Derome fait état de plusieurs

facteurs. Ainsi, il est impossible de recréer exactement un milieu humide détruit. De plus, il y a tellement de variables qu'il est difficile de garantir le résultat. Sans compter les imprévus qui peuvent survenir et qui ont un impact sur le temps nécessaire pour exécuter les travaux.

Une fois ces difficultés surmontées, il faut du temps pour que les milieux créés ou restaurés deviennent résilients et fonctionnels. Une tourbière restaurée mettra une vingtaine d'années avant de recommencer à capter du carbone.

LA NÉCESSITÉ DE COMBINER PROTECTION, CRÉATION ET RESTAURATION DE MILIEUX HUMIDES

Redresser la situation exige en premier lieu de protéger ce qui existe. La nature

connaît la recette mieux que nous. Agir aujourd'hui, c'est arrêter de détruire. Le climat et la biodiversité se détériorent rapidement. Le temps joue contre nous.

Mais les destructions passées nous obligent, pour rétablir l'équilibre, à créer et à restaurer des milieux humides. Nous avons un déficit à combler. Dans cette perspective, le principe d'aucune perte nette paraît insuffisant. Il faudrait protéger les milieux humides existants et en créer et en restaurer d'autres. Un compromis possible serait de permettre la destruction d'un milieu humide existant seulement après la création ou la restauration d'un milieu humide résilient et fonctionnel de plus grande surface. Une fois et demie plus grand, le double, le triple ? Ça paraît ambitieux ? Ça l'est, mais c'est à la hauteur de l'enjeu.

Voxgazette

CALENDRIER OFFICIEL des événements de la Mauricie et des environs

Vous voulez découvrir les activités et événements près de chez-vous ?
Voxgazette.com est là pour vous !

CE MOIS-CI EN VEDETTE :



28 FÉVRIER 2025
POUR QUE VIEILLIR SOIT GAI

Conférencier :
Daniel Gosselin, responsable de la programmation Fondation Émergence avec la collaboration de Gris Mauricie.

Lieu : Restaurant Four à bois au 329, rue Lavolette à Trois-Rivières

Tarif : 20 \$ pour les membres / 25 \$ pour les non-membres.

Inscription : obligatoire avant le 26 février 2025
819 697-3711

POUR ANNONCER GRATUITEMENT votre événement sur notre site web ou à peu de frais ici dans cette section, contactez ventes@gazetteauricie.com

PHOTO : GRAOISELITE SNAP

REER et investissements au service du bien commun, un choix possible !

Le mois de février marque le coup d'envoi de la traditionnelle saison des impôts et des cotisations à un REER. Saviez-vous que comme citoyen·nes, associations, coopératives, entreprises d'économie sociale ou à but lucratif, vous pouvez faire le choix de placements responsables ? Principale coopérative financière de l'économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire Desjardins contribue grandement depuis 54 ans à façonner le paysage social, communautaire, coopératif et syndical du Québec, et propose, entre autres, un outil qui a un impact réel dans la collectivité : le Placement à rendement social. *La Gazette de la Mauricie* a rencontré Francis Paquette, conseiller en gestion de patrimoine à la Caisse d'économie solidaire Desjardins*, afin d'en savoir plus.

Desjardins Caisse d'économie solidaire

POURQUOI L'ÉPARGNE EST-ELLE IMPORTANTE ?

L'épargne, c'est important, car c'est un des meilleurs outils qu'on a comme individus pour préparer notre avenir, réaliser des projets, se donner de la flexibilité, répondre aux imprévus, planifier notre retraite et dire oui à une occasion intéressante qui pourrait s'offrir à nous.

EN QUOI L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EST-IL DIFFÉRENT DE L'INVESTISSEMENT TRADITIONNEL ?

La première chose à réaliser par rapport à l'investissement responsable, c'est de prendre conscience que nos investissements ont des répercussions. Savez-vous ce que fait l'institution financière avec l'argent que vous lui avez prêté en y déposant votre argent ? Lorsque les gens ou les organisations confient leurs épargnes à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, ils s'assurent que leurs placements auront le moins d'impacts négatifs possibles au niveau environnemental et social, et qu'au contraire ils auront des impacts positifs en lien avec les valeurs qu'ils ont.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS POUR FAVORISER UNE MEILLEURE GESTION FINANCIÈRE PERSONNELLE ET UNE HABITUDE D'ÉPARGNE ?

Première étape, analyser notre budget parce qu'il faut savoir dans quoi on dépense. Pour ce faire, on va analyser nos comptes et nos cartes de crédit sur une année pour savoir comment on dépense notre argent. Après avoir constaté où vont nos dépenses, on va évaluer à quel endroit on a un pouvoir pour diminuer ces dépenses et être capables de dégager des excédents. Cette analyse devient un pas qui mène vers une consommation responsable, car on pourra faire le choix d'acheter moins de produits ou de s'en procurer des plus durables ou de seconde main, bref d'adopter des habitudes qui nous permettront d'épargner tout en posant des gestes bénéfiques pour la planète.

Deuxième étape : se faire accompagner par un conseiller ou une conseillère en finances qui pourra nous guider pour optimiser notre planification financière. Le meilleur truc est de considérer l'épargne comme une dépense et de faire prélever à cet effet un montant à chaque paie, par exemple. Le conseiller ou la conseillère nous permettra également de considérer quel régime fis-

cal est le plus efficace : CELIAPP, CELI, REER ou REEE. Il existe plusieurs outils parmi lesquels le REER demeure un régime fiscal extraordinaire qui nous permet entre autres de reporter l'imposition à plus tard et d'obtenir des revenus à l'abri de l'impôt tant qu'on ne retire pas nos placements. Enfin, la dernière étape est de bien choisir notre placement.

EN QUOI LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LES PLACEMENTS REER QUI Y SONT OFFERTS SE DÉMARQUENT DES AUTRES ?

La Caisse d'économie solidaire est très particulière en ce qu'elle porte un projet collectif. Nous avons une expertise en investissement responsable et dans le financement des entreprises d'économie sociale, et ce, partout au Québec. Notre ristourne est collective, c'est-à-dire qu'au lieu d'être versée aux membres, elle est versée au Fonds d'aide au développement du milieu dans chaque région du Québec, dont la Mauricie, le Centre-du-Québec et Lanaudière. Les services de nos conseillers et conseillères sont gratuits et font partie des avantages offerts aux membres (à l'exception de certains frais de gestion ou de transaction). Des entreprises collectives, des OBNL, des associations, des syndicats, des coopératives ou des fondations peuvent être

membres de la Caisse mais également le grand public !

Pour les REER, nous offrons un placement unique qui a un impact réel dans la collectivité : le Placement à rendement social. Quand vous déposez votre épargne à la Caisse d'économie solidaire, vous faites le choix de prêter votre épargne en échange d'un rendement et vous confiez cette épargne à la Caisse d'économie solidaire qui l'utilise ensuite pour faire des prêts à des organisations d'ici qui développent des projets positifs pour les communautés. L'an dernier, la Caisse d'économie solidaire a ainsi pu autoriser 206 prêts à hauteur de 290 millions de dollars à 165 organisations collectives et à but lucratif dont 150 associations, coopératives et syndicats. Des organisations qui à leur tour créent un impact social, écologique et économique partout au Québec. Les investissements des membres nous donnent ainsi un levier pour financer des projets collectifs, ce qui démontre qu'il est possible de mettre notre argent au service d'une société qui valorise le bien commun.

* Francis Paquette est planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Fièr.e de mon REER

À la Caisse solidaire, nous investissons l'épargne de nos membres **directement** dans les coopératives et les OBNL **d'ici.**



← Visitez **caissesolidaire.coop**

 Desjardins
Caisse d'économie solidaire

La fragmentation de l'économie mondiale

L'économie mondiale traverse une période de changements significatifs depuis une quinzaine d'années. D'un côté, la mondialisation piétine, comme en témoigne la stagnation des échanges internationaux. D'un autre côté, l'économie mondiale se fragmente, sous la forme de blocs économiques et géopolitiques. Existe-t-il un lien entre ces deux phénomènes ? Pour y voir plus clair, nous allons en examiner les tenants et les aboutissants.

ALAIN DUMAS

ECONOMISTE



LA FIN DE L'HYPER-MONDIALISATION

Avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, une période d'hyper-mondialisation s'est ouverte. Le poids du commerce international dans le PIB a doublé en seulement 15 ans. Cette libéralisation des échanges a poussé les grandes entreprises et les banques à se mondialiser grâce à des fusions et à des acquisitions internationales. Cette concentration accrue du pouvoir économique leur a permis d'imposer des baisses de salaires et d'affaiblir le rôle régulateur de l'État, ce qui a eu comme conséquence d'accroître les inégalités sociales. Cette période de libéralisme débridé s'est conclue par la crise financière mondiale de 2007-2008 et la Grande récession de 2009, lesquelles ont mis un frein à cette hyper-mondialisation. S'ouvre alors une période de fragmentation de l'économie mondiale.

LES SIGNES DE LA FRAGMENTATION

Le premier signe de la fragmentation est la forte hausse des accords régionaux de libre-échange, dont le nombre atteint 615 aujourd'hui. La plupart de ces accords concernent des pays d'une même région,

ou des « pays amis », lesquels privilégient le commerce entre eux. Cette évolution n'est pas étrangère à la crise à l'OMC, en raison du blocage de la nomination des membres de l'Organe d'appel, responsable du règlement des différends, par les États-Unis depuis 2016.

Le deuxième signe est la montée des restrictions internationales. Une de ces montées concerne les restrictions aux importations de produits (tarifs douaniers, quotas d'importation, etc.), qui ont été multipliées par 10 en 12 ans. Dans le cas des produits de base mondiaux (agriculture, minerais, énergie), ce sont des restrictions à l'exportation qui occupent le devant de la scène. Et comme ces matières premières sont concentrées dans une poignée de pays, cela accroît les risques pour la sécurité alimentaire mondiale et la transition énergétique. En ce qui concerne les investissements étrangers, le nombre de restrictions à leur endroit a triplé depuis sept ans, cependant que les montants investis dans des « pays amis » sont 2,5 fois plus élevés que les sommes investies à l'échelle internationale, ce qui constitue un autre signe de la fragmentation.

La fragmentation découle aussi de la montée des tensions géopolitiques, lesquelles poussent des entreprises à rapatrier de nombreux maillons de leurs chaînes d'approvisionnement, ce qui explique en partie la baisse des échanges internationaux. Déjà en 2021, le quart des

grandes entreprises avaient relocalisé une partie de leur chaîne de production dans leur région d'origine, ce qui représentait 20 % de leurs exportations.

Le « trumpisme » s'inscrit dans cette ère de fragmentation mondiale. Trump lance d'abord une guerre commerciale, en imposant des tarifs douaniers tous azimuts. Ensuite il cherche à imposer des rapports de force en menaçant de conquérir des territoires pour leurs ressources ou leur influence stratégique. Cette entrée en scène des États-Unis n'a rien de rassurant dans un monde où les conflits géopolitiques s'intensifient.

Enfin, la multiplication des regroupements de pays est une autre illustration de la fragmentation mondiale. Après la création du G7 en 1975, les pays riches ont cherché à rallier des économies émergentes en créant le G20 en 1999. Dans le but de concurrencer le G7 et le G20, des pays émergents ont mis sur pied le BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en 2009, lequel ne cesse de s'élargir pour devenir les BRICS+ (les quatre du BRIC, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Égypte, Éthiopie, Indonésie et Iran), sans compter les 15 autres demandes d'adhésion en attente d'approbation. Notons enfin que l'élargissement des BRICS conforte leur poids économique dans le monde, lequel dépasse le PIB en parité de pouvoir d'achat du G7 depuis 2016.

LES COÛTS DE LA FRAGMENTATION

La fragmentation de l'économie mondiale a un coût, celui de réduire la valeur potentielle de la production mondiale. Des études situent ce coût entre 1,5 % et 6,9 % du PIB mondial, ce qui correspond à une perte de PIB entre 1 600 milliards de dollars (l'équivalent du PIB espagnol) à 7 400 milliards (l'équivalent du PIB de l'Allemagne et de la France).

Que faire alors pour réduire les coûts de la fragmentation mondiale ? La solution passe par un renforcement de la coopération internationale. D'abord pour arriver à une entente sur la complémentarité des échanges commerciaux, ce qui implique une réforme en profondeur de l'OMC. Ensuite, pour éviter la propagation des conflits géopolitiques qui poussent les États à se refermer sur leur économie nationale.

Pour terminer, n'oublions pas que la fragmentation mondiale a des conséquences importantes sur le niveau de vie de la population. Il suffit de se rappeler les perturbations des chaînes d'approvisionnement pendant la pandémie pour en comprendre la teneur : pénuries de produits essentiels, interruption de la production par manque de composantes, chômage et pressions inflationnistes.

SOURCES DISPONIBLES
au gazette.mauricie.com



Il y a quelques années, je me suis rendu compte que mes REER représentaient 80 % de mon empreinte carbone. En devenant membre de la Caisse solidaire, j'ai décidé que cet argent servirait à financer des projets positifs !

À la Caisse d'économie solidaire, mes valeurs et mon argent sont à la même place.

— Sophie Lallemand, animatrice et formatrice certifiée, Fresque du Climat, du Numérique et Atelier 2tonnes



Visitez caissesolidaire.coop



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

De Simone de Beauvoir à Gisèle Pelicot : ce qu'il nous reste à déconstruire

Le 19 décembre dernier signait la fin de l'un de procès les plus médiatisés de la justice française. Des centaines de médias internationaux se sont relayés pour couvrir les trois mois et demi d'audiences. Au cours de cette période, 51 accusés, dont un ex-mari considéré comme le chef d'orchestre des viols répétés commis sur sa conjointe, ont tenté de plaider leur innocence. À l'avant-plan de cette affaire juridique, la plaignante, Gisèle Pelicot, a permis que son procès soit rendu public. Malgré l'incompréhension totale face à ce qu'elle a subi à son insu pendant plus de 10 ans, cette dernière souhaitait porter ouvertement ce combat contre ses agresseurs afin d'engendrer un changement de société et que « la honte change de camp ». Elle y est arrivée, avec la condamnation de 43 des 51 accusés.

MYRIAM PARÉ-ETHIER
INTERVENANTE

cafac
Trois-Rivières

PLUSIEURS FIGURES DE PROUE

Gisèle Pelicot aurait été comparée par certains médias à Simone de Beauvoir. Il va sans dire que l'annonce de la condamnation de ces hommes est une victoire dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce procès et la grande détermination de la plaignante font écho à plusieurs autres affaires où des victimes ont eu à se battre sans relâche pour se faire entendre. C'est le cas de Claudine Cordani, une militante féministe française qui a été la première mineure victime de viol à refuser le huis clos lors du procès de ses agresseurs en octobre 1985, afin d'exposer ceux-ci au grand

jour. Plus près de nous, l'auteure et réalisatrice Léa Clermont-Dion a eu recours à la Cour d'appel du Québec après le verdict de son premier procès contre son ancien patron, Michel Venne. Le juge avait alors écarté certaines accusations de la plaignante. Après une longue bataille juridique, cette dernière a eu gain de cause alors que l'accusé recevait une sentence de six mois de prison à l'été 2024.

CE QUI TIRE LES FICELLES

Que peut-on retrouver à l'arrière-plan de ces trois procès contre des agresseurs aux profils pourtant si différents ? La culture du viol, c'est-à-dire les attitudes de banalisation, de normalisation et de tolérance face aux comportements de violences sexuelles. Depuis le mouvement #Metoo, il est souvent question de la culture du viol dans plusieurs sphères de nos vies, mais le phénomène n'est pas disparu pour autant et ses conséquences se font encore ressentir.

LA JUSTICE DANS LE COLLIMATEUR

Notre système judiciaire n'est malheureusement pas à l'abri de cette tendance sociale. Plusieurs mythes et stéréotypes liés aux violences sexuelles sont utilisés par les avocat-es de la défense avec l'objectif de faire acquitter leur client. Lors de ces procès, l'habillement, le délai entre l'agression et la plainte à la police, les « trous » dans le récit, et bien d'autres éléments sont utilisés depuis longtemps afin de compromettre la déposition des présumées victimes et d'attaquer leur crédibilité. Stéréotypes qui, même s'ils sont persistants, ne sont appuyés par aucune recherche dans le domaine.

Les dernières semaines nous démontrent cependant que la tendance semble vouloir s'inverser. L'article 2858.1 du *Code civil du Québec* pourrait être l'une des causes des changements de discours observés dans certaines décisions juridiques récentes. Dans la cause contre Gilbert Rozon la juge Tremblay a expliqué la pertinence de cet article de loi entré en vigueur le

4 décembre dernier. Selon elle, « l'objectif de l'article 2858.1 est d'éviter que les demanderesse ou les témoins tiers soient confrontés, de quelque manière que ce soit, notamment en contre-interrogatoire, à des mythes et stéréotypes, pour ne pas qu'elles soient humiliées ».

Plusieurs femmes ont eu le courage à travers l'histoire de partager publiquement leur vécu d'agressions pour permettre au mouvement féministe de faire des avancées. Ces icônes ont permis plusieurs changements encore perceptibles de nos jours. Gisèle Pelicot s'est récemment inscrite dans cette lignée. Cependant, il ne faut pas oublier que plusieurs des efforts ont été faits par des personnes qui sont restées dans l'ombre. Un rappel que cette lutte est le devoir de tous et toutes, uni-es pour abattre les préjugés.

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

Découvrez
maëlle

Une nouvelle plateforme de ressources en santé et bien-être dédiée aux femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec, regroupant les organismes œuvrant auprès des femmes.

maëlle,
ma plateforme d'entraide, ma ressource, ma communauté.

Vous vivez une problématique particulière ?
Vous avez besoin d'informations ?

Découvrez les organismes, leurs services et contactez-les directement.



Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

tcmfm
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

www.maëlle.info



ZONE CAMPUS
LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'UQTR

**Vous nous lisez !
On vous lira !**

Votre publicité ici !

ventes@gazettemauricie.com
gazettemauricie.com
819 375-4012



Il y a 15 ans, le séisme d'Haïti

Il y a 15 ans, le sol d'Haïti s'effondrait sous les pieds de son peuple. Le séisme du 12 janvier 2010, avec ses près de 300 000 victimes, a marqué à jamais la mémoire collective.

CHARLES FONTAINE ET CLOÉ THIFFAULT

COLLABORATEUR-TRICES



En ce début d'année 2025, alors que la violence des gangs ravage Port-au-Prince, Haïti commémore cette tragédie dans un contexte tout aussi instable, nourri par des catastrophes naturelles répétées et des crises politiques chroniques.

Ce triste anniversaire rappelle l'urgence d'une réflexion profonde : comment briser ce cycle de vulnérabilités ? Plusieurs spécialistes appellent à dépasser les solutions temporaires pour envisager, enfin, des stratégies à moyen et à long terme. « Est-ce qu'on est prêts à imaginer des projets de développement à long terme ? » demandait récemment Marjorie Villefranche, directrice de la Maison d'Haïti à Montréal, lors d'une entrevue au *Téléjournal* de Radio-Canada.

Cette commémoration nous rappelle que derrière les décombres, derrière les édifices et les infrastructures encore à reconstruire, c'est tout le peuple haïtien qui aspire à un souffle nouveau.

UNE TRAGÉDIE QUI LAISSE DES TRACES

Le séisme du 12 janvier 2010 a laissé des séquelles profondes bien au-delà des pertes humaines et des destructions matérielles. Pour plusieurs survivantes, le traumatisme reste bien réel : troubles de stress post-traumatique, angoisses persistantes et sensation de vulnérabilité constante. À l'occasion des commémorations du 15^e anniversaire du drame, les témoignages poignants ont déferlé dans les médias. Les scènes d'effondrements, les cris et l'impuissance face à la catastrophe continuent de hanter les mémoires et il est difficile de rester insensible au sort du peuple haïtien.

Si, avec l'arrivée des gangs, d'autres images toutes aussi violentes font



Projet en agroforesterie durable et en autonomisation économique des femmes agricultrices dans le nord-est haïtien en partenariat avec l'Institut de recherche et d'appui technique en aménagement du milieu (IRATAM).

aujourd'hui les manchettes dans les médias, plusieurs affirment que ce nouveau drame est une conséquence inévitable de l'instabilité laissée par la catastrophe naturelle. Le séisme de 2010 n'aurait qu'exacerbé la misère et exposé au monde entier les troubles profonds dont Haïti peine à se relever.

« Les gangs, c'est une conséquence notamment du séisme. Et pas juste du séisme : aussi de tous les événements qui se produisent depuis, parce qu'il y a eu des cyclones, des tempêtes, un nouveau séisme. Être incapable de se relever et toujours être frappé par quelque chose d'autre, ça ouvre la voie à une criminalité », soutenait en janvier dernier Dominique Anglade sur les ondes de Radio-Canada.

L'AIDE HUMANITAIRE, QUI AIDE QUI ?

Dès les premiers mois de 2010 s'est opérée une aide massive de la communauté internationale. Plus de 30 pays et de nombreuses ONG ont récolté des milliards de dollars, dont plus de deux milliards ont été donnés par le gouvernement canadien.

Si cette mobilisation rapide de la communauté internationale a pu sembler noble, avec le recul, on critiquera sévèrement cette assistance pour son

manque de coordination et d'efficacité. Les fonds, en grande partie alloués à de grandes ONG, n'ont que peu bénéficié aux communautés locales haïtiennes.

Quant aux organisations locales, elles n'ont pas pu profiter d'un transfert de connaissances ou d'une aide durable. Dans le domaine du logement, par exemple, un centre de recherche américain a rapporté que moins de 3 % des contrats de reconstruction ont été attribués à des entreprises haïtiennes, le reste étant capté par des compagnies étrangères.

Le cas de la reconstruction d'Haïti ne peut faire autrement que de mettre en lumière cette logique humanitaire centrée sur des solutions imposées de l'extérieur. On échoue ainsi à bâtir sur le long terme tout en se justifiant auprès des médias et des pays et des organismes donateurs. Face à cette situation, plusieurs organisations haïtiennes interrogent aujourd'hui qui bénéficie de l'aide humanitaire : est-ce Haïti ou les pays donateurs eux-mêmes ?

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE COMME VOIE DE PASSAGE

Devant ce constat d'échec de l'aide humanitaire, le Québec n'est pas resté coi. Depuis une décennie, la société civile

québécoise, et en particulier les organismes de coopération internationale regroupés au sein de la Concertation pour Haïti (CPH), ont intensifié leurs efforts pour améliorer les conditions de vie du peuple haïtien.

Ces dernières années, la CPH a formulé des recommandations précises aux ministères et organismes actifs en Haïti, prônant une aide axée sur la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté et des inégalités, notamment par le renforcement du secteur paysan et des initiatives d'économie sociale.

La CPH met également l'accent sur la santé des femmes, soulignant l'importance de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau potable, d'installations sanitaires adéquates et de la lutte contre la violence sexuelle.

Elle soutient l'action canadienne en faveur de l'éducation des jeunes filles, des cantines scolaires, de l'amélioration des conditions sanitaires et de l'enregistrement des enfants à la naissance, en insistant sur le lien entre ces priorités et une croissance orientée vers une justice sociale durable. En cela tiennent nécessairement les solutions pour une sortie de crise en Haïti, car il faut, malgré tout, conserver l'espoir.

Depuis de nombreuses années, le Comité de Solidarité/Trois-Rivières appuie deux projets de solidarité internationale en Haïti

1) Projet en agroforesterie durable et en autonomisation économique des femmes agricultrices dans le nord-est haïtien en partenariat avec l'Institut de recherche et d'appui technique en aménagement du milieu (IRATAM).

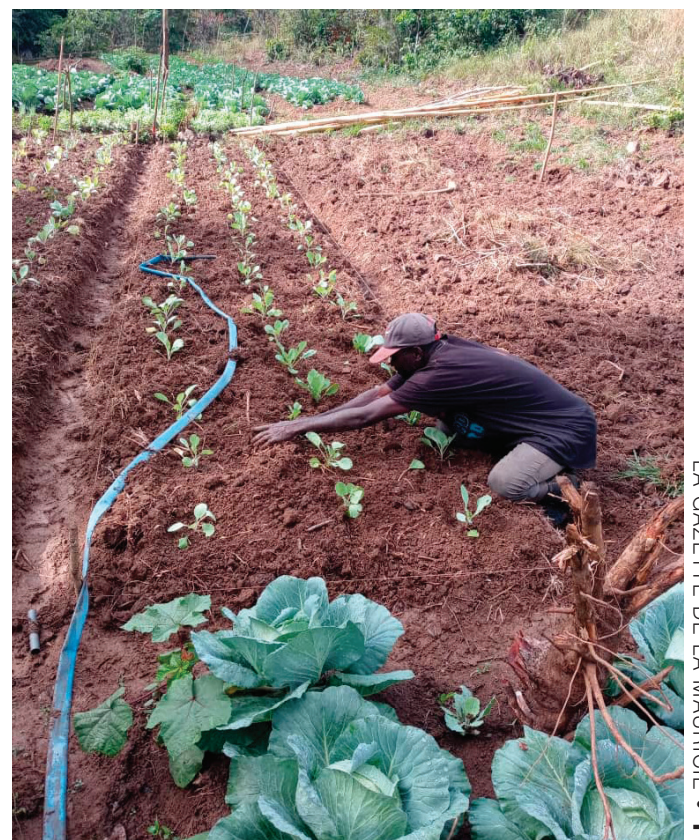
L'objectif principal du projet est de promouvoir et de développer une agriculture paysanne féminine adaptée aux effets des changements climatiques.



PHOTOS : GRACIEUSETÉ CS3R

2) Soutien à l'organisme féministe Kay Fanm basé à Port-au-Prince pour la promotion et la défense des droits des femmes haïtiennes.

Kay Fanm est un centre d'hébergement, d'accompagnement et de plaidoyer. Ses activités se divisent en quatre sphères : l'encadrement et la réhabilitation des victimes de violence, la promotion des droits des femmes, la démocratie ainsi que la création d'outils pour générer des revenus par et pour les femmes.



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 11

Suggestions littéraires

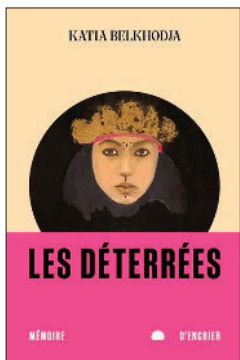


MARIE LABROUSSE
COLLABORATRICE



LES DÉTERRÉES,
par Katia Belkhodja,
éditions Mémoire d'encrier

Née en Algérie et arrivée au Québec dans son enfance à la suite de la guerre civile, Katia Belkhodja signe ici son troisième roman, le premier aux éditions Mémoire d'encrier. Passé et présent s'entremêlent dans cette autofiction, entre souvenirs d'enfance, vie d'immigrée au Québec et plongée dans le passé de la famille en Algérie. Il en résulte 400 pages envoûtantes et poétiques, en courts chapitres aériens qui laissent transparaître peu à peu une fascinante constellation familiale.



**TENIR TÊTE AUX GÉANTS DU WEB :
UNE EXIGENCE DÉMOCRATIQUE,**
par Alain Saulnier,
éditions Écosociété

Alors que l'impact désastreux des réseaux sociaux sur les institutions démocratiques se fait sentir de plus en plus durement, le journaliste Alain Saulnier poursuit la réflexion qu'il avait déjà amorcée dans *Les barbares numériques : résister à l'invasion des GAFAM* (Écosociété, 2022), et ce, dans un contexte social devenu encore plus toxique que l'après-COVID. Une réflexion urgente et nécessaire qui s'achève sur un appel à tenir bon et à mettre en place des mesures de résistance sur le plan collectif.



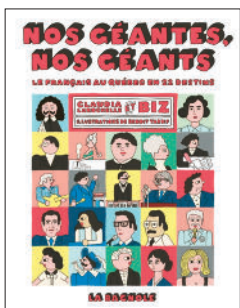
**SOUFFLER SUR LE FEU : VIOLENCES
PASSÉES ET À VENIR EN INDE,**
par Joe Sacco,
éditions Futuropolis

Cette bande dessinée documentaire de l'Américano-maltaise Joe Sacco relate le déroulement d'un événement peu connu en Occident : l'émeute de Muzaffarnagar, dans le nord de l'Inde, en 2013, une cristallisation de l'opposition entre musulmans et hindous. L'auteur, vu comme un des précurseurs de la BD-reportage et ayant relaté sous cette forme plusieurs conflits dans le monde (à Gaza notamment), élargit la réflexion et allie l'universel et le particulier.



**NOS GÉANTES, NOS GÉANTS :
LE FRANÇAIS AU QUÉBEC EN 22 DESTINS,**
par Claudia Larochelle et Biz,
illustré par Benoit Tardif,
Éditions de La Bagnole

Enfin, pour les jeunes ados, Claudia Larochelle et Biz nous offrent une histoire du Québec francophone à travers la vie de 22 personnages historiques, de Samuel de Champlain à Nelly Arcan. Chacun-e se voit attribuer une biographie de quelques pages, qui s'achève par un rappel de plusieurs dates-clés. Une bonne entrée en matière, simple sans être simpliste, aux textes allégés par les illustrations de Benoit Tardif. *Dès 12 ans.*



Histoire

Suite de l'affaire Guillemette de 1868

Le 23 février 1869, le procès pour meurtre d'Elzéar Guillemette débute à la cour des Assises du District d'Arthabaska. Guillemette est accusé d'avoir volontairement déclenché un incendie dans le but d'assassiner sa femme et leurs deux enfants. Ce tragique événement s'est déroulé le 25 septembre 1868 à Saint-Christophe d'Arthabaska. S'il est reconnu coupable, la sentence sera la condamnation à mort par pendaison. Elzéar clame fortement son innocence. (La première partie de cette histoire a été publiée dans le numéro de septembre 2024.)



FRANCIS BERGERON
HISTORIEN

Après l'incendie de la demeure des Guillemette, une rumeur fait beaucoup de bruit dans la petite localité de Saint-Christophe. Certains voisins allèguent une histoire d'amour entre la bonne de la famille, Marie Leblanc, âgée de 17 ans lors des faits, et Elzéar.

Ce serait le principal motif de l'assassinat de sa famille. Toutefois, la thèse de l'incendie accidentel n'est pas écartée.

Lors du procès, 20 personnes seront appelées à la barre. Un jury de 12 personnes écoute attentivement les témoignages et les plaidoiries. Or, les principaux témoins sont Marie Leblanc et deux garçons, de 10 et 13 ans, voisins de la famille Guillemette. Ces derniers témoignent avoir surpris une querelle entre le mari et la femme. Ils auraient entendu Elzéar crier : « L'un de nous périra cette nuit ; l'un de nous ira dans le bois cette nuit. » On se rappelle qu'Elzéar est sorti durant la nuit de l'incendie pour aller couper du bois. Coïncidence ? En ce sens, si les deux garçons disent vrai, la thèse de l'assassinat devient de plus en plus plausible.

Lors de son témoignage, Marie Leblanc affirme avoir habité environ deux mois durant l'année 1868 chez les Guillemette. Elle affirme également que le couple ne s'entendait pas très bien. Il se querellait souvent selon Marie. Voici les principales affirmations de Leblanc lors de son témoignage.

Elzéar désirait se rendre à Wotton pour visiter les terres de la région. M^{me} Guillemette souhaite l'accompagner, mais celui-ci refuse. Une dispute éclate donc.

Quelque temps plus tard, Marie demande à l'accusé si elle peut l'accompagner pour aller visiter sa sœur qui demeure à Wotton. Rien pour calmer les soupçons de M^{me} Guillemette envers son mari et la jeune bonne. Marie affirme que M^{me} Guillemette l'aurait insultée à la traitant de « salope et de chienne ». Ce faisant, Marie se rappelle avoir dit à M^{me} Guillemette que « si j'avais tant de mauvaises qualités, je ferais mieux de m'en aller ».

Toujours selon Marie, lorsque Elzéar décide de se rendre à Wotton, sa femme lui dit : « Si tu aimes quelqu'un plus que moi, elle ne restera pas ici. »

Marie se rappelle une conversation où Elzéar lui a demandé si elle consentirait à devenir son épouse s'il devenait veuf. « Comment pouvez-vous faire une telle proposition à une jeune fille comme moi ? » lui répondit-elle. Selon ses dires, Elzéar se serait mis à pleurer, à gronder et lui aurait répondu qu'à cause de sa maladie, sa femme ne pourrait pas vivre longtemps. Quelle maladie lui demande Marie. Elle a mal aux dents, lui répond Elzéar. Il poursuit : « Je suis complètement découragé : chaque fois que j'entre dans la maison, c'est toujours la chicane qui m'attend. Dans 15 jours, j'aurai trouvé un moyen de me défaire de ma femme ».

Mal à l'aise, Marie lui dit que, « [d]ans ce cas, il y aura une justice pour vous comme pour les autres, malgré [sic] que votre femme soit méchante ! ». Ce témoignage ne permet pas d'atténuer les soupçons envers l'accusé.

Marie réfute donc la rumeur d'une relation amoureuse avec l'accusé, puisque quelques semaines après le tragique incendie, il y a publication des bans de son mariage avec Prospère Beauchêne. Les témoignages incriminent donc Elzéar Guillemette d'avoir possiblement comploté pour assassiner sa femme et parallèlement ses deux enfants.

Le jury reconnaît finalement Elzéar Guillemette coupable du meurtre de sa femme et de ses deux enfants. Il est donc condamné à mort par pendaison.

Coup de théâtre ! Les avocats du prisonnier « en appellent de ce verdict ». Un nouveau procès aura donc lieu au mois de février 1870, soit un an plus tard. Sur quoi les avocats d'Elzéar Guillemette vont-ils se baser pour renverser le verdict ?

À suivre !

**PREMIÈRE PARTIE ET
SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com**

JEAN BOILEAU

Un créateur multidisciplinaire au cœur de Sainte-Cécile

Depuis plus de 15 ans, Jean Boileau se consacre principalement à l'écriture. Il a coécrit le long-métrage *Les fleurs oubliées* (2019), du réalisateur André Forcier, et plus récemment il a été coscénariste et acteur dans le film *Ababouiné* (2024), du même réalisateur, une collaboration qui lui a valu une nomination pour le prix Iris du meilleur scénario à la 26^e cérémonie du Gala Québec Cinéma.



PHOTO : GRADISELITE

Collaborateur du réalisateur André Forcier, Jean Boileau est un artiste multidisciplinaire, passionné et tenace qui travaille, entre autres, actuellement sur une idée relative aux cinq zouaves, ces personnages du dernier film de Forcier.



DAVID LEBLANC

JOURNALISTE MULTIPATEFORME

C'est dans le quartier Sainte-Cécile, à Trois-Rivières, que je suis allé à la rencontre de Jean Boileau, chez lui, dans un lieu qui semble être le reflet de son esprit créatif. L'atmosphère rappelle une maison du début du siècle. Des bibliothèques débordantes de livres occupent plusieurs murs, témoins de son amour pour la littérature, et, au milieu de la pièce, un casque de scaphandrier trône fièrement, comme un clin d'œil à son imagination. On s'installe confortablement, et après quelques échanges informels, je sens qu'il est prêt à parler de son parcours. Curieux de comprendre comment un esprit aussi polyvalent jongle avec autant de disciplines, je brise la glace en lui posant ma première question.

Comment décrirais-tu ton parcours artistique, en tenant compte de la diversité des disciplines dans lesquelles tu as œuvré ?

Auteur, dramaturge, et aussi scénariste. J'ai touché à plusieurs formes d'écriture. J'ai écrit des nouvelles littéraires, j'ai créé des pièces de théâtre, travaillé sur des scénarios pour le cinéma, et en parallèle, je m'intéresse aussi beaucoup à la photographie. Un peu comédien aussi, au cinéma, mais très peu.

Comment as-tu réussi à conjuguer un emploi exigeant et une discipline aussi rigoureuse que l'écriture ? Qu'est-ce qui te motivait à maintenir ce rythme ?

J'ai passé environ cinq ans à travailler dans la construction, puis 35 ans dans une usine d'aluminium. Je faisais des quarts de jour et de nuit, ce qui représentait un horaire déjà très chargé de 42 heures par semaine. Malgré tout, je m'imposais de consacrer au moins 40 heures par semaine à l'écriture, sans exception. Parfois, je dépassais ce chiffre, mais je descendais rarement en dessous. Selon moi, pour réussir et

progresser sérieusement en écriture, il faut y consacrer autant d'efforts qu'à un emploi à temps plein. Il n'est pas question de faire ça à temps partiel si on veut véritablement percer et bâtir une carrière.

Peux-tu nous raconter comment tu as vécu la publication de ta première nouvelle dans un magazine aussi connu que le Reader's Digest ? Qu'est-ce que ça a changé dans ta façon d'écrire ou de voir la littérature ?

Ça s'appelait *Le crotale*, et ça a été publié dans le *Reader's Digest* en 1989. Vous savez, ce petit magazine que tout le monde laisse traîner sur le réservoir des toilettes ? Eh bien, mes parents étaient abonnés à ce magazine. Deux fois, j'y ai vu des nouvelles, même si ce n'était pas habituel, car le *RD* n'en publiait pratiquement jamais. À l'époque, j'avais écrit une nouvelle et je me suis dit : pourquoi ne pas tenter ma chance ? J'ai envoyé mon texte, et on a accepté de le publier ! Sur le moment, je m'imaginai qu'on allait publier une nouvelle par mois, mais non, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Après cette expérience, je me suis efforcé de raffiner mon style, du moins je l'espère. Par la suite, j'ai écrit quatre nouvelles pour *XYZ*, une revue littéraire québécoise qui se consacre exclusivement à la nouvelle. Contrairement à d'autres périodiques, il n'y a ni poésie ni autre type de texte dans *XYZ*, ce qui en fait une belle plateforme pour ce genre littéraire, même si c'est moins payant.

Tu sembles avoir évolué dans plusieurs sphères artistiques, du théâtre au cinéma. Qu'est-ce qui t'a poussé à faire la transition entre ces mondes, et comment ces expériences se complètent-elles dans ton parcours ?

Eh bien, mis à part les nouvelles, qui sont malheureusement un genre littéraire peu lu aujourd'hui, j'ai commencé mon parcours artistique en théâtre. J'ai toujours eu une facilité pour écrire des dialogues, ce qui m'a naturellement dirigé vers cet univers. Pendant quatre ou cinq ans, j'ai écrit quasiment une pièce par année, et elles étaient jouées ici, au Québec, mais aussi un peu partout à l'extérieur de la province.

Par la suite, je me suis orienté vers le cinéma. J'avais commencé à travailler sur un scénario personnel, un projet qui m'a occupé pendant près de 10 ans, mais qui n'a jamais vu le jour, malheureusement. En parallèle, j'ai commencé à collaborer avec André Forcier. Au départ, il me demandait simplement de lire ses scénarios et de lui donner mon avis. Petit à petit, à force d'échanger et de proposer des idées, j'ai fini par devenir un collaborateur à part entière. Pour ses trois ou quatre derniers films, j'ai joué un rôle plus actif, devenant carrément scénariste. Cela demandait énormément de temps : on parle de deux années au minimum, à temps plein, pour écrire un scénario. Pour le dernier film, non seulement j'ai écrit avec Forcier, mais il m'a également offert un rôle, ce qui a été une expérience vraiment enrichissante.

Après avoir expérimenté le cinéma et ses contraintes, qu'est-ce qui te séduit le plus dans l'idée de retourner au théâtre ? Est-ce la liberté créative ou le rapport plus direct avec le public ?

Oui, c'est intéressant de voir où tout ce cheminement m'a mené, notamment jusqu'à ce que je participe au Gala Québec Cinéma. Cela dit, le cinéma est un processus extrêmement long et exigeant. Il y a des défis politiques à surmonter, en plus de toute la question des budgets, qui peuvent facilement atteindre plusieurs millions.

C'est pour ces raisons que je réfléchis sérieusement à revenir au théâtre. C'est un médium beaucoup plus simple et direct. Comme disait une de mes connaissances, avec trois bouts de ficelle on peut monter quelque chose de très significatif. Le théâtre n'exige pas les ressources énormes du cinéma. De plus, mon écriture est principalement axée sur les dialogues, ce qui s'intègre naturellement au théâtre. C'est là que je me sens le plus à ma place.

Avec tout ce que tu as accompli jusqu'à présent, quel serait ton plus grand souhait pour la suite de ta carrière ?

Mon souhait est un peu contradictoire, car il est lié à un projet qui me tient à cœur. Nous travaillons actuellement

sur une idée relative aux cinq zouaves, ces personnages du dernier film de Forcier. Ce ne serait pas une suite à proprement parler, mais plutôt un « concept dérivé », une nouvelle histoire mettant en scène ces mêmes personnages.

J'aimerais vraiment voir ce projet se concrétiser. Imaginer un film avec les cinq zouaves, en uniforme, dans une comédie complètement déjantée, quelque chose de vraiment drôle et mémorable, ce serait extraordinaire. C'est un projet qui me passionne, et j'espère qu'il pourra voir le jour.

UN ARTISTE PASSIONNÉ ET TENACE

Au vu de son parcours, on ne peut qu'admettre que Jean Boileau est un artiste multidisciplinaire, passionné et tenace. De ses débuts dans la construction et à l'usine d'aluminium jusqu'à sa rigueur d'écrivain et à son autodiscipline, il a su transformer ses efforts en une carrière riche et variée. Théâtre, cinéma, nouvelles littéraires : chaque discipline semble avoir trouvé sa place dans son univers, avec une constante, son amour pour les dialogues.

Malgré les défis logistiques et financiers du cinéma, Boileau conserve une passion pour raconter des histoires, que ce soit sur scène ou à l'écran. Son envie de revenir au théâtre illustre ce besoin d'authenticité et de simplicité dans son art, tout comme son exploration de nouveaux projets ambitieux.

Mais au-delà de son propre travail, il est aussi façonné par les œuvres qui l'ont marqué et inspiré. Alors, pour conclure, j'ai voulu savoir quels sont ses cinq livres ou auteurs préférés, ceux qui ont influencé son parcours et nourri son imaginaire.

Lorsqu'il est question d'inspirations littéraires, les choix de Jean Boileau reflètent une belle diversité d'influences et une admiration sincère pour des œuvres marquantes. Sans hésitation, il place en tête Haruki Murakami, cet auteur japonais dont l'œuvre, selon lui, relève du génie. Vient ensuite Marcel Pagnol, particulièrement pour ses *Souvenirs d'enfance*, qu'il adore. Antoine de Saint-Exupéry figure également parmi ses favoris, avec un univers qu'il qualifie de fascinant. Michel Tremblay, un incontournable de la littérature québécoise, occupe aussi une place de choix. Enfin, dans le domaine de la bande dessinée, Greg, créateur d'*Achille Talon*, dont il ne se lasse jamais du style, complète son palmarès.

Il reconnaît toutefois qu'il n'aime pas toujours sans réserve l'œuvre entière d'un-e auteur-e. Par exemple, il trouve les essais d'Eugène Ionesco fascinants, mais son appréciation de son théâtre se limite principalement à *La Cantatrice chauve*.

Cet échange met en lumière un créateur à la curiosité insatiable, à la fois influencé par des figures littéraires majeures et ancré dans une démarche artistique personnelle. Entre la profondeur des romans, la richesse du théâtre et l'humour décalé des bandes dessinées, il continue de tracer son propre chemin avec passion et authenticité.

Démocratiser l'art pour mieux vivre ensemble

Le 31 janvier dernier, au Repère des mauvaises langues à Trois-Rivières, le collectif d'artistes Voix de Pasaj, un organisme à but non lucratif fondé en 2022, a présenté sa programmation 2025 lors d'une soirée ponctuée de performances artistiques variées. Fidèle à sa mission de démocratiser l'art pour favoriser un meilleur vivre-ensemble, l'organisation a également annoncé son adhésion à Culture Centre-du-Québec, ainsi que le lancement d'un site Web et d'une chaîne YouTube. Parmi les événements à venir : soirée musicale le 22 février, exploration des féminités le 8 mars, soirée de danse gitane le 22 mars et contes interculturels en tournée mauricienne (dates à confirmer). La cofondatrice Sandra Baron affirme est très fière du déploiement de son organisation ainsi que de ses membres.

LANCEMENT

À la soirée de lancement, Voix de Pasaj annonçait encore plus de visibilité et d'accessibilité. D'une part, l'organisme agrandit son territoire d'action et est désormais membre de Culture Centre-du-Québec. D'autre part, on a lancé le tout nouveau site Web et la chaîne YouTube. Dans le site, on retrouve notamment l'offre de services ainsi que le répertoire des membres, celui-ci présentant pour chaque artiste son médium, une courte biographie et les services offerts.

Pour souligner la mise en fonction de sa chaîne YouTube, Voix de Pasaj a diffusé le vidéoclip de la chanson *Des racines aux feuilles*. Il s'agit d'un projet collectif conçu par de jeunes artistes nouvellement arrivés au Québec. Le vidéoclip illustre le parcours difficile de

l'immigration, surtout à la période de l'adolescence. On comprend que l'art mis ainsi au service d'un projet collectif peut devenir un véritable outil pour renforcer l'autonomisation, c'est-à-dire la prise en charge personnelle des individus. Voix de Pasaj utilisera cette nouvelle chaîne YouTube pour diffuser le contenu et les performances de ses membres.

PROGRAMMATION 2025

Nostalgie du présent – 22 février, Repère des mauvaises langues. Cette soirée présentera une performance musicale d'un duo composé de Juan Carlos San Valero, un guitariste originaire de Barcelone, et de Montreal Chill Panic, un artiste de musique électronique de style IdN. Une exposition de photographies de l'artiste Annie Tousignant

complétera la prestation musicale. Une discussion avec le public aura également lieu. Cet événement endosse un titre paradoxal : le concept évoque les divers sentiments que nous pouvons ressentir lorsque nous saisissons l'instant présent tout en le perdant simultanément.

La nuit des femmes – 8 mars, La porte de la Mauricie. Pour une deuxième année consécutive, l'événement tend à « explorer par l'art les faces cachées des féminités », selon Sandra Baron. Au total, quatre performances artistiques en alternance avec quatre tables rondes sont au programme. Les thématiques seront l'appropriation du féminin par l'image, par la parole, par le mouvement et les notes ainsi que par le leadership. Cette soirée sans tabou est une production 100 % féminine où tout le monde est bienvenu.

Soirée de musique gitane – 22 mars, Repère des mauvaises langues. Au cours de cette soirée d'exploration musicale, six danseuses qui partagent des parcours migratoires différents présenteront des danses variées et inspirées de différents styles, comme le flamenco et la danse tzigane. Nilma Kelly en assurera la direction artistique. Les artistes seront accompagnées de la musique de Juan Carlos San Valero.

Soirées Contes du monde – Dates et lieux à déterminer. Cette tournée mauricienne comptant six soirées met en valeur l'interculturalité et l'intergénérationnel afin de montrer que le folklore québécois est profondément nourri par des influences diverses. Les prestations variées d'artistes provenant de multiples horizons culturels veulent souligner les liens entre traditions locales et apports extérieurs tout en célébrant leur effet positif sur la culture québécoise.

ATELIERS

Le collectif Voix de Pasaj continuera aussi d'offrir des ateliers qui visent la démocratisation de la culture. « On travaille beaucoup en projets collectifs chez les jeunes. Donc, de A à Z, construire un projet axé sur le vivre-ensemble, sur le tricotage du filet social », précise Sandra Baron. D'ailleurs, une deuxième cohorte du projet *Des racines aux feuilles* verra le jour. Les jeunes ayant participé l'année dernière partageront leurs apprentissages avec d'autres jeunes de communautés culturelles diverses et autochtones en vue d'élaborer un nouveau projet collectif enrichi par leurs perspectives individuelles.

POUR VOIR LES PHOTOS DU DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION
visitez gazetteauricie.com



La cofondatrice de Voix de Pasaj, Sandra Baron, est très fière du déploiement de son organisation ainsi que de ses membres.

PHOTO : DOMINIC BÉGIN

9 CRITIQUE LITTÉRAIRE

Comme un long accident de char de Joël Martel : ce qu'il nous reste des autres

C'est aux éditions La Mèche que Joël Martel signe son premier roman de type autobiographique. Cet homme, issu du milieu des variétés, nous a en effet offert en avril dernier un court collage de souvenirs intitulé *Comme un long accident de char*. Dans un style direct, l'auteur explore les thématiques de la mort et des relations père-fils.



ALEXIS LAMBERT
COLLABORATEUR

DE PÈRE EN FILS

Le roman nous transporte tout de suite dans l'action. On ne sait pas grand-chose, à part que le père est en train de mourir et qu'il faut se dépêcher. Dès le début se dessine cette relation entre Joël et Jici, son père, qui donne le ton. Loin d'être parfait, Jici a toujours tenté d'être présent, malgré une séparation et des affaires pas toujours légales. L'apparition de ce père moribond plonge notre narrateur dans un long colloque avec les morts. Comme autant de fragments, les souvenirs se dévoilent : ami-es, parent-es, collègues. Chacun de ces personnages mérite son histoire, comme des petites nouvelles dont Jici reste le fil rouge. Tous

les décès ramènent à ce père à qui on doit dire adieu.

Le livre se fait sentir comme une réflexion intergénérationnelle. Dans la nature de la relation entre Joël et Jici il y a cette volonté de transmission, de legs d'un père à son fils. Joël est ainsi comme un pivot entre son père et son propre fils, Charles. En ce sens, le livre sert presque de testament à ce fils. Certaines des plus belles pages du livre sont d'ailleurs composées autour de cette relation père-fils, et Jici parle de la vie, de l'amour et de choix déchirants.

L'UNIQUE CERTITUDE

C'est aussi un livre sur la mort. Dès le début, on sent l'atmosphère oppressante et terrifiante de la malchance et de la maladie. Même si son style est direct, Martel est capable d'évoquer la mort sur un ton à la fois tragique et comique, ce qui plaira aux fans d'humour noir : « La première fois que mon père a eu le cancer, il était en plein procès pour trafic de cocaïne. » Quand

la mort frappe, c'est souvent en premier lieu les grands-parents. Ce sont aussi parfois des amies, rongé-es par l'abus de substances psychotropes, ou des collègues, qui n'ont pas échappé à une maladie incurable. Chaque histoire a sa chute abrupte, accompagnée d'un rire jaune. L'auteur crée une distance avec la réalité, distance qui semble diminuer à mesure que le père lui-même se rapproche de la mort. Martel émet aussi l'idée que, dans certains cas, il est peut-être mieux de partir, de ne pas étirer la maladie.

Ce premier roman est une belle réflexion. Assez court et concis, *Comme un long accident de char* reste une lecture intéressante dans le paysage littéraire québécois et s'inscrit dans la mode des récits semi-autobiographiques au narratif non conventionnel. On retrouve beaucoup de potentiel chez Martel, grâce à un style affirmé et à un regard sincère, deux atouts qui peuvent conduire au succès.

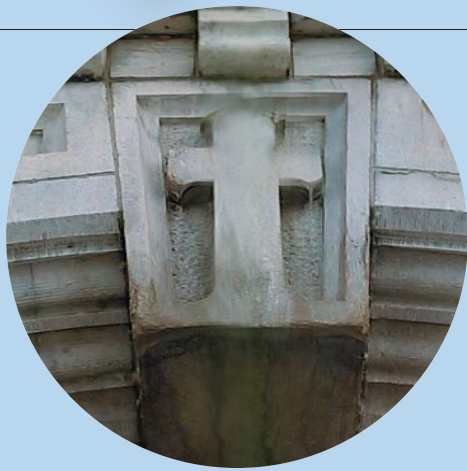


Comme un long accident de char, de Joël Martel, est publié aux éditions La Mèche. 137 pages.

PHOTO : ALEXIS LAMBERT

Mystoires

En Mauricie et dans les environs, on retrouve une multitude de bâtiments patrimoniaux. Ils font de notre territoire un vivier patrimonial. Mais, connaissez-vous vraiment ces édifices qui font la fierté de notre région ?

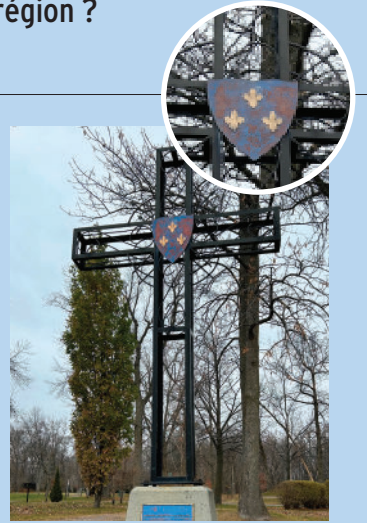


Où retrouve-t-on cet élément du patrimoine trifluvien ?
Solution dans la prochaine édition et dans la rubrique Jeux d'esprit au gazettemauricie.com

Solution du numéro précédent :

Lieu : île St-Quentin, en plein cœur de Métabéroutin tel que les Premières Nations nommaient ce lieu dit des Trois-Rivières. À quelques mètres d'ici sur une pointe qui avançait dans le Saint-Laurent, et qui fut depuis emportée par les flots, Jacques Cartier le 7 octobre 1535 lors de son deuxième voyage en Nouvelle-France, après avoir jeté l'ancre de l'Émerillon à l'embouchure du Saint-Maurice, fit planter une croix ornée du blason du roi de France.

Cette croix, fabriquée par des élèves de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges en collaboration avec le Comité des fêtes du 350e anniversaire de la ville de Trois-Rivières et le ministère des Affaires culturelles du Québec a été dévoilée le 30 mai 1984, lors d'une simulation du débarquement de Jacques Cartier dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire de Trois-Rivières.



Visitez le <https://patrimoine3r.quebec>

Invitation :

Conférence le dimanche 23 février 13 h au Repère des mauvaises langues au 127, rue Radisson à Trois-Rivières.

POUR DEVENIR MEMBRE ➔



ACTUALITÉS



Prévention du suicide : regard collectif, mythes et expertise québécoise

Cette année, la semaine de prévention du suicide organisé par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) se déroulera du 2 au 8 février. Cette édition mettra de l'avant l'importance de discuter du suicide, parce que, pour arriver à un Québec sans suicide, tout le monde doit se sentir concerné puisqu'il s'agit d'un problème de santé publique. Ce mois-ci, à l'émission *La tête dans les nuances*, Robert Aubin reçoit trois personnes pour se questionner sur ce phénomène. Il s'agit de Luc Massicotte, conseiller innovation et développement pour la stratégie et les services numériques à l'AQPS, de Catherine Durrer, coordonnatrice clinique au Centre de prévention suicide Accalmie, et de Johanne Lefebvre, paire aidante famille à l'organisme Le Périscope.

ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

LE PHÉNOMÈNE DU SUICIDE

Chaque année, au Québec, ce sont environ trois personnes par jour qui décident de s'enlever la vie (2021). Celles-ci laissent généralement 6 à 10 personnes de leur entourage dans le deuil. Au Canada, ce chiffre est de 12 personnes par jour (2020). Le suicide résulte de plusieurs facteurs et les proches peuvent tenter de le prévenir en détectant différents signes d'alerte que l'on peut observer chez les personnes suicidaires. Ces personnes se sentent souvent désespérées et isolées, et tiraillées entre la volonté de mettre fin à leur souffrance et celle de continuer à vivre. Intervenir rapidement et avec bienveillance est essentiel, car la plupart des personnes qui survivent à une tentative de suicide se disent heureuses d'être en vie.

UNE QUESTION SOCIOLOGIQUE

D'entrée de jeu, le panel aborde le phénomène du suicide sous un angle sociologique. Selon Luc Massicotte, chaque culture entretient sa propre relation avec la souffrance et la détresse. Il cite l'exemple d'Haïti, où le taux de suicide est très bas, et celui du Japon, où il est particulièrement élevé, pour illustrer cette diversité culturelle. Selon lui, il est essentiel que la société adopte un regard collectif sur ce phénomène. Se sentir davantage concerné-e par les souffrances des autres pourrait grandement contribuer à réduire le taux de suicide au Québec. Le taux de mortalité par suicide n'est pas le seul élément à considérer pour savoir si la situation s'améliore, explique Luc Massicotte. Il faut également tenir compte d'autres facteurs, notamment le taux d'hospitalisation à la suite d'une tentative ou le nombre de messages comportant des idées suicidaires, ou encore ce que rapportent les personnes à ce sujet dans les enquêtes populationnelles.

DES MYTHES QUI PERSISTENT

Grâce à cette discussion, on constate que, malgré les efforts pour démystifier le suicide, certains malentendus persistent. Tout d'abord, une question revient souvent : le fait d'aborder le sujet peut-il inciter

quelqu'un à passer à l'acte ? Catherine Durrer nous rassure à ce sujet : non, au contraire. Parler de ces enjeux montre à des personnes fragiles qu'elles ne sont pas seules et que nous pouvons les accompagner.

Par ailleurs, il arrive fréquemment qu'après un suicide les personnes proches affirment n'avoir décelé aucun signe précurseur. Luc Massicotte explique que ces signes, s'ils existent bel et bien, peuvent être difficiles à percevoir pour un individu seul. Pour les saisir, il est essentiel que les gens de l'entourage de la personne concernée échangent leurs observations. Il illustre cette idée en utilisant l'image d'un casse-tête : chaque proche détiendrait une pièce, et ce n'est qu'en les rassemblant que l'on obtient une vision globale de la situation. Il insiste donc sur l'importance de nommer nos inquiétudes.

Enfin, on peut parfois penser que les personnes qui expriment des idées suicidaires cherchent seulement à manipuler les autres ou à attirer l'attention. Là encore, une nuance s'impose. Johanne Lefebvre et Catherine Durrer soulignent que, si ça n'est pas toujours le cas, quand on observe ce genre d'attitudes, il faut les prendre au sérieux, parce que ça peut souvent refléter une détresse profonde et nécessiter une réflexion. Pour Johanne Lefebvre, cela est d'autant plus vrai lorsqu'on accompagne une personne ayant un trouble de santé mentale.

L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE

« Nous pouvons être fiers du Québec. Notre expertise est sollicitée partout dans le monde », affirme Luc Massicotte. Le Québec est en effet la région du monde où l'on compte le plus grand nombre de chercheurs et chercheuses par habitant-e dans ce domaine.

Au tournant des années 2000, face à l'augmentation préoccupante des suicides, le Québec a pris des mesures audacieuses en investissant massivement pour développer une expertise dans ce domaine. La province s'est démarquée par sa pratique clinique, notamment grâce à l'élaboration d'outils d'évaluation du risque et à ses interventions en postvention, c'est-à-dire pour soutenir les milieux touchés par un suicide.

« Le suicide c'est aussi une question sociologique, c'est-à-dire que, pour nous, il y a un rapport culturel à la souffrance. Il y a quelque chose de la culture ; comment, comme collectivité, on répond à notre souffrance ? Quel est notre réflexe par rapport à notre capacité à gérer nos difficultés ? Ça peut varier d'un pays à l'autre. C'est pour ça aussi qu'il est important de pouvoir travailler sur cet aspect culturel. »

– LUC MASSICOTTE, conseiller innovation et développement pour la stratégie et les services numériques à l'AQPS

« Il ne faut pas penser que de poser la question va donner l'idée des personnes de passer à l'acte, mais au contraire, si on a des doutes qu'une personne a des pensées suicidaires, c'est important de lui poser la question. Parce que ça va lui démontrer que si on lui pose la question, c'est qu'on est en mesure de recevoir la réponse et qu'ils peuvent en parler. »

– CATHERINE DURRER, coordinatrice clinique du Centre de prévention du suicide Accalmie

« Avec nos proches qui sont malades, le suicide plane tout le temps, c'est toujours là. On vit avec l'inquiétude de ça, tout le temps. »

– JOHANNE LEFEBVRE, intervenante et paire aidante familiale à l'organisme Le Périscope



SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com



SPECTACLESHAWINIGAN.CA

PROG

CENTRE DES ARTS
DE SHAWINIGAN
MAISON DE LA
CULTURE
FRANCIS-BRISSON

FÉVRIER 2025

SAM 1 ^{er}	20 h	Philippe Laprise Pourquoi pas	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA	46,00 \$
VEN 7	20 h	Les Exséparables Patricia Paquin et Mathieu Gratton		Humour	CDA	51,00 \$
SAM 8	20 h	David Goudreault En marge du texte	SUPPLÉMENTAIRE	Variété	CDA	43,00 \$
MER 12	19 h30	Les grands Explorateurs Thaïlande		LGE	CDA	29,50 \$
VEN 14	20 h	Belmont Théâtre musical d'après l'oeuvre de Diane Dufresne		Théâtre	CDA	62,00 \$
SAM 15	20 h	Jordan Officer Like Never Before		Musique	MCFB	42,00 \$
JEU 20	20 h	Mykalle Da Pacem		Chanson	MCFB	37,50 \$
VEN 21	20 h	Christian Marc Gendron Piano Man 3	SUPPLÉMENTAIRE	Chanson	CDA	52,00 \$
SAM 22	20 h	Laurent Paquin Crocodile Distrait	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA	48,50 \$
JEU 27	20 h	Djely Tapa Dankoroba		Musique	MCFB	35,00 \$
VEN 28	20 h	Roxane Bruneau Submergé		Chanson	CDA	55,00 \$

MARS 2025

SAM 1 ^{er}	20 h	Roxane Bruneau Submergé		Chanson	CDA	55,00 \$
VEN 7	20 h	Ingrid St-Pierre Seule au piano	COMPLET	Chanson	MCFB	48,00 \$
VEN 14	20 h	Matthieu Pepper En attendant la fête au village	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA	39,00 \$
SAM 15	20 h	Marie-Pierre Arthur Album bleu - Le spectacle	FORMULE DEBOUT	Chanson	MCFB	43,50 \$
VEN 21	20 h	Incendies de Wajdi Mouawad		Théâtre	CDA	65,00 \$
SAM 22	20 h	Neev Pas besoin d'ajouter la sauce		Humour	CDA	39,00 \$
DIM 23	16 h	Alain Choquette Entre histoires et illusions		Variété	CDA	48,00 \$
MER 26	19 h30	Les grands Explorateurs Les Baléares		LGE	CDA	29,50 \$
VEN 28	20 h	Sara Dufour On va-tu prendre une marche?		Chanson	CDA	39,00 \$
SAM 29	20 h	Jérémy Demay Naturel	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA	49,00 \$
DIM 30	16 h	Simon Leoza Acte III		Musique	MCFB	40,00 \$

AVRIL 2025

JEU 3	20 h	Avec pas d'casque Avec pas d'casque	COMPLET	Chanson	MCFB	44,00 \$
VEN 4	20 h	Bachelor		Théâtre	CDA	45,00 \$
SAM 5	20 h	Danse Lhasa Danse PPS Danse		Chanson	CDA	48,00 \$
JEU 10	20 h	Jeannot Bournival Western Paillettes		Chanson	MCFB	35,00 \$
VEN 11	20 h	Anthony Kavanagh Happy		Humour	CDA	47,00 \$
SAM 12	20 h	Guyllaine Tanguay C'est ma vie		Chanson	CDA	53,00 \$
JEU 17	20 h	Mélanie Couture Ça change toute		Humour	CDA	38,00 \$
JEU 24	20 h	Cindy Bédard J'dis ça à personne		Chanson	MCFB	39,00 \$
VEN 25	20 h	Moi... et l'autre		Théâtre	CDA	65,00 \$
SAM 26	20 h	Alex Burger Ça s'invente pas	FORMULE DEBOUT	Chanson	MCFB	35,00 \$



BILLETTERIE 819 539-6444

HEURES D'OUVERTURE

Saison régulière

DIM	FERMÉE
LUN	FERMÉE
MAR	FERMÉE
MER	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
JEU	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
VEN	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
SAM	12 h à 16 h

CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN

2100, boulevard des Hêtres
Shawinigan (Québec) G9N 8R8

MAISON DE LA CULTURE FRANCIS-BRISSON

15, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (Québec) G9T 2G1
(Une heure avant chaque représentation)

CULTURE
SHAWINIGAN

FORFAIT DÉCOUVERTE

MAISON DE LA CULTURE FRANCIS-BRISSON

20 FÉV 2025

MYKALLE
DA PACEM



27 FÉV 2025

**DJELY
TAPA**
DANKOROKA



30 MARS 2025

**SIMON
LEOZA**
ACTE III



10 AVRIL 2025

**JEANNOT
BOURNIVAL**
WESTERN PAILLETES



À L'ACHAT DE 3
REPRÉSENTATIONS
OU PLUS, OBTENEZ
25% de rabais